

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

Présenté au Mouvement pour les arts et les lettres



CONSEIL EN MANAGEMENT, STRATÉGIE ET ÉCONOMIE
6925, 9^e Avenue, Montréal (Québec) Canada H1Y 2L1
administration@ds2007.ca 514.509.1143

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
1. LE MANDAT CONFIE.....	1
1.1 Le contexte de l'étude : un sous-financement préoccupant.....	1
1.2 La nature du mandat confié.....	1
1.3 L'approche privilégiée.....	2
1.4 Le contenu de l'étude.....	3
2. LES ARTS ET LES LETTRES : UN SECTEUR AUX PRISES AVEC DE NOMBREUX DÉFIS.....	4
2.1 Préserver la ressource première : les artistes.....	4
2.1.1 <i>Mieux vivre de l'exercice de l'art.....</i>	<i>4</i>
2.1.2 <i>Soutenir l'impératif de développement de carrière.....</i>	<i>5</i>
2.1.3 <i>Faire une place plus importante aux artistes émergents.....</i>	<i>5</i>
2.2 Assurer la vitalité des organisations artistiques.....	5
2.2.1 <i>Accroître le niveau de rémunération.....</i>	<i>6</i>
2.2.2 <i>Pallier le manque de ressources et le difficile soutien à la relève.....</i>	<i>6</i>
2.2.3 <i>Échapper à la précarité financière.....</i>	<i>7</i>
2.2.4 <i>Diminuer l'incertitude et stabiliser le financement public.....</i>	<i>7</i>
2.2.5 <i>Atteindre un seuil opérationnel minimal.....</i>	<i>7</i>
2.2.6 <i>Préserver les sources de renouveau du secteur.....</i>	<i>8</i>
2.2.7 <i>Accéder au financement privé.....</i>	<i>8</i>
2.2.8 <i>Bénéficier de l'apport essentiel de l'activité à l'échelle internationale.....</i>	<i>9</i>
2.2.9 <i>Prolonger la vie des œuvres et accroître leur accès sur le territoire.....</i>	<i>9</i>
2.2.10 <i>Satisfaire pleinement les missions artistique et sociale.....</i>	<i>10</i>
2.2.11 <i>Se maintenir dans la mouvance et intégrer les mutations.....</i>	<i>10</i>
2.2.12 <i>Assurer le dynamisme du secteur sur tout le territoire québécois.....</i>	<i>11</i>
2.3 Le sous-financement : une menace au dynamisme du secteur.....	11
3. LES BESOINS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU SECTEUR DES ARTS ET DES LETTRES.....	13
3.1 Les besoins historiquement reconnus.....	13
3.2 L'indexation des besoins économiques et financiers.....	14
3.3 Un nouvel estimé des besoins.....	15
4. RÉUSSIR L'INTERVENTION PUBLIQUE.....	18
4.1 Le sous-financement du CALQ.....	18
4.2 L'engagement gouvernemental : un levier nécessaire.....	21
4.2.1 <i>Éviter un recul néfaste.....</i>	<i>21</i>
4.2.2 <i>Assurer un financement public accru et récurrent.....</i>	<i>22</i>
4.2.3 <i>Repenser le financement public.....</i>	<i>24</i>
5. UN SECTEUR À LA CROISÉE DES CHEMINS.....	25
ANNEXE 1 : Table d'indexation selon l'indice des prix à la consommation (IPC).....	26
ANNEXE 2 : Évaluation des besoins financiers.....	27
1. Les paramètres de l'estimation.....	29
2. L'estimation des besoins économiques immédiats.....	36
3. Les besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres.....	39

SOMMAIRE

Des conditions d'exercice toujours précaires

Le secteur des arts et des lettres doit composer avec des défis de taille : la situation précaire de nombreux artistes et organismes artistiques sur l'ensemble du territoire québécois est l'un des plus préoccupants. En fait, l'effervescence du secteur repose actuellement sur l'indigence de ses principaux protagonistes. Ainsi, bien que détenant un niveau de scolarité et de formation en général plus élevé que l'ensemble de la population active au Canada, les revenus des artistes professionnels demeurent nettement inférieurs, ne dépassent pas pour la majorité des professions 17 000 \$. De plus, malgré un accroissement du niveau de financement public du secteur, principalement via les crédits dévolus au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)¹, les cachets et les droits versés aux créateurs et aux artistes ainsi que les niveaux de rémunération offerts aux différents professionnels et travailleurs culturels par les organisations soutenues par le CALQ, sont demeurés en deçà de la valeur du travail fourni.

Un financement public insuffisant

Le budget du CALQ consacré aux bourses et aux subventions est passé de 36,6 millions \$ au moment de sa création en 1994 à 71 millions \$ pour le dernier exercice complété : 2006-2007. En apparence, ce budget a pratiquement doublé en plus de 10 ans. Toutefois, ce calcul ne tient pas en compte l'augmentation du coût de la vie. L'indexation du budget du CALQ réduit considérablement la croissance réelle des fonds disponibles pour les artistes et les organismes ; au lieu de 94 %, ils ont plutôt crû de 54 % entre 1994 et 2007.

Depuis sa création, le nombre total de demandes traitées par le CALQ a pratiquement doublé. Les chiffres disponibles montrent qu'entre 1998-1999 et 2006-2007, le nombre de bourses octroyées par le CALQ a crû lentement passant de 804 à 1 166, tandis que le montant moyen de la bourse a augmenté à un rythme encore plus faible passant de 6 225 \$ à 7 903 \$². À ce compte, les coûts importants de production que doivent assumer les artistes rendent souvent nécessaire l'amputation des frais de subsistance prévus aux bourses. Soulignons que les montants fixés pour ces frais de subsistance n'ont pas été indexés au coût de la vie depuis de nombreuses années.

Entre temps, pour les organismes, l'accès à un soutien financier au fonctionnement se fait au compte-gouttes. Alors que 272 organismes étaient soutenus au fonctionnement en 1998-1999 par le CALQ, ils étaient 341 lors du dernier exercice, ce qui correspond à l'équivalent de l'intégration de huit organismes par an dans dix secteurs et disciplines artistiques que couvre le CALQ. Donc, moins d'un nouvel entrant par discipline ou secteur par an.

Le soutien moyen accordé au fonctionnement à 329 organismes est demeuré le même depuis les trois dernières années. Il s'établissait à 152 328 \$ en 2006-2007. Ce soutien moyen est toutefois établi à partir de données agglomérées intégrant quelques grands organismes³ — des institutions —, qui reçoivent un soutien plus important. À titre

¹ Voir secteur 4.1 sur l'évolution du budget du CALQ depuis sa création en 1994.

² Données établies à partir des informations contenues dans les rapports annuels du CALQ.

³ Les grands organismes identifiés par le CALQ dans le document *Impact des sommes additionnelles au Conseil des arts et des lettres du Québec sur les conditions de création, de production et de diffusion*, Constats du CALQ, Numéro 7, Juin 2004, p.8, sont les Grands Ballets canadiens, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Montréal et le Théâtre du Nouveau Monde.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

d'exemple, en 2003-2004, l'aide au fonctionnement pour cinq grands organismes totalisait 11,8 millions \$, soit le quart du montant global octroyé aux 329 organismes pour soutenir leur fonctionnement. Soulignons cependant que bien que le soutien à ces institutions paraisse important, il ne suffit actuellement pas à combler leurs besoins financiers.

Le financement public, un levier financier essentiel

Que ce soit un financement au fonctionnement ou au projet, la majorité des organisations artistiques soutenues par le CALQ, sont de petite taille : 73 % ont des revenus inférieurs à 250 000 \$. De plus, bien que les organismes fassent des pieds et des mains pour éviter de produire un état financier annuel déficitaire, près de la moitié des organismes soutenus par le CALQ présentent un déficit d'exploitation⁴.

L'état de leur financement empêche un grand nombre d'organismes de se doter d'une structure permettant l'instauration de leviers de consolidation et de développement durables tant sur le plan des activités que sur celui du financement. Il est difficile pour une majorité d'entre eux d'atteindre un niveau d'activités leur permettant de se positionner favorablement pour générer des revenus autonomes — revenus d'exploitation et de sources privées. Les derniers chiffres disponibles établissent la part des contributions privées — mécénat et commandites — pour les organismes soutenus par le CALQ à 13,5 %⁵. Ainsi, pour la majorité des organismes du secteur des arts et des lettres, faute de ressources, le financement privé est difficilement accessible. En 2006-2007, seuls 30 des 535⁶ organismes recevant une aide financière du CALQ, toutes formes confondues, ont pu bénéficier de subventions de contrepartie offertes par le programme Placements Culture, soit à peine 5,6 %.

L'investissement public a des effets multiplicateurs significatifs, voire essentiels pour les organismes en termes de financement. Par exemple, pour chaque dollar investi par le CALQ, quatre dollars sont générés par l'organisme artistique en termes de revenus⁷.

40 millions \$ supplémentaires pour le CALQ

Se référant aux résultats d'une évaluation des besoins économiques et financiers du secteur menée en 1999-2000, le Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.) demande depuis sa création en 2000 que le budget récurrent du CALQ soit porté à 90 millions \$. Cette somme n'a toutefois pas été indexée ni réévaluée depuis ce temps alors que les besoins associés à l'évolution et la transformation du secteur ont crû.

Le nouvel exercice d'évaluation réalisé dans le cadre de la présente étude fixe les besoins économiques et financiers permettant une consolidation financière du secteur des arts et des lettres à 139 millions \$ de plus annuellement. L'imputation de ce montant aux différents paliers gouvernementaux en termes de crédits budgétaires permet d'établir la part du gouvernement du Québec à 50 millions \$. Le principal interlocuteur du gouvernement du Québec pour le secteur des arts et des lettres étant le CALQ, son budget récurrent total devrait être conséquemment augmenté de 40 millions \$ (tableau I).

⁴ Cette proportion est établie à 45 % par le CALQ dans sa publication : *L'emploi et la rémunération dans les organisations artistiques en 2003-2004*, Constats du CALQ, numéro 11, mars 2006, p.4

⁵ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Le financement privé des arts et des lettres au Québec*, Constats du CALQ, Numéro 5, Juillet 2003, p.7

⁶ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Rapport annuel 2006-2007*, novembre 2007

⁷ Commission de l'administration publique, *Audition du Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec concernant son rapport annuel*, Les travaux parlementaires, 38e législature, 1ère session, Journal des débats, mercredi 14 novembre 2007, 10h, vol 40 no 7

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

Tableau I – Répartition des besoins financiers selon les sources de revenus et part des besoins à combler par le CALQ

Estimé des besoins financiers totaux pour consolider le secteur en 2006-2007 :		139 M\$	
Répartition selon les sources de revenus	% des revenus	Besoins économiques et financiers	Crédits budgétaires (+10%*)
Revenus autonomes	37%	51 M\$	
Soutien municipal et régional	5%	7 M\$	
Soutien du gouvernement du Québec	33%	46 M\$	50 M\$
Soutien du gouvernement fédéral	25%	35 M\$	
Répartition du soutien du gouvernement du Québec	% de la part assumée	Besoins économiques et financiers	Crédits budgétaires (+10%*)
CALQ	80%	37 M\$	40 M\$
Autres (SODEC, MCCCCF)	20%	9 M\$	10 M\$
	Réel	Budget nécessaire	
Budget de CALQ en 2006-2007	85 M\$	125 M\$	

* Correspond aux coûts de fonctionnement des instances gouvernementales. Ce 10% s'ajoute aux sommes nécessaires pour combler les besoins économiques et financiers du secteur.

Au financement accru s'ajoute la nécessité d'une réflexion de fond

Plus de 10 ans après sa création, les programmes de bourses et subventions du CALQ ne sont pas en mesure de répondre adéquatement aux besoins des artistes et des organismes du secteur. Le secteur des arts et des lettres est d'autant plus fragilisé qu'il doit composer avec des défis majeurs associés à son évolution et aux transformations qu'elle suppose. Le sous-financement du secteur menace la vitalité du secteur en minant la capacité des artistes et des organismes à satisfaire les standards d'excellence et à assumer pleinement leur mission artistique et sociale.

Le secteur des arts et des lettres est aux prises avec des impératifs majeurs qui commandent des investissements immédiats. Il ne peut être entretenu dans une logique de survie sans que des effets néfastes apparaissent. L'accroissement du financement public n'est certes pas la seule solution aux défis actuels du secteur des arts et des lettres. Déjà entamé par différents milieux à travers la tenue récente de grands exercices, une réflexion de fond concernant l'ensemble du secteur est nécessaire pour notamment repenser les modes et les formes d'aides publiques qui pourraient plus efficacement soutenir l'essor du secteur. Travailler sur la base d'engagements financiers gouvernementaux suffisants et continus, établis dans une vision à long terme de développement et de compétitivité, apparaît toutefois comme un levier essentiel pour l'existence et l'essor du secteur.

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

Les arts et les lettres, bien plus que des retombées économiques

Les organismes soutenus par le gouvernement du Québec contribuent à l'essor économique du Québec par les revenus générés, les emplois créés, les cachets, les droits et les salaires versés. Toutefois, l'investissement public dans le secteur des arts et des lettres ne peut être évalué par la seule loupe des retombées économiques. Les budgets consacrés au secteur des arts et des lettres représentent une portion très modeste des dépenses gouvernementales et les arts et les lettres constituent un secteur où, globalement, il demeure peu onéreux de créer de l'emploi.

Les bénéfices sociaux des arts et des lettres sont d'autant plus significatifs qu'ils sont reconnus nécessaires pour la société québécoise. Les arts et les lettres constituent un facteur de cohésion et de différenciation. En plus de contribuer à l'enrichissement des individus et de la société, ils sont des véhicules d'échanges, de promotion et de rayonnement du Québec à l'échelle internationale. Un secteur des arts et des lettres dynamique sur l'ensemble du territoire québécois contribue tant à renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté locale et régionale qu'à stopper l'exode des artistes et des travailleurs culturels des régions du Québec. D'autant plus que les régions du Québec sont de véritables pépinières de talents.

Malgré quelques succès éclatants, le secteur est à un tournant de son histoire, les contextes d'évolution se transforment, les défis sont de taille et les risques d'un recul néfaste sont préoccupants. Une société avancée comme le Québec ne peut se priver de la valeur ajoutée des arts et des lettres en termes de créativité, d'innovation et de modernité, ni de l'ouverture sur le monde qu'ils permettent.

Le sous-financement chronique des arts et des lettres met en péril le secteur. Il commande tant des investissements immédiats que l'affirmation d'une vision à long terme. Cette dernière doit permettre de dépasser l'actuelle perpétuation d'un modèle et d'un niveau de financement public qui ne permet pas des avancées majeures, déterminantes et durables quant à l'intégration des nouvelles réalités et à l'offre de conditions de pratiques et de vie acceptables aux artistes, aux artisans, aux écrivains et aux travailleurs du secteur des arts et des lettres.

1. LE MANDAT CONFIE

1.1 Le contexte de l'étude : un sous-financement préoccupant

Le Mouvement pour les arts et les lettres, le M.A.L.⁸, qui représente les 14 000 artistes professionnels⁹, écrivains et travailleurs culturels du secteur des arts et des lettres, constitue, depuis 2000, le véhicule par lequel les artistes proclament l'urgence, la nécessité et le caractère incontournable d'un financement adéquat de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion. La qualité de vie et de pratique des artistes¹⁰ et travailleurs du secteur ainsi que l'assurance d'un milieu artistique et culturel riche et dynamique, sont au cœur des motivations du M.A.L.

Le secteur fait face à des défis nombreux auxquels est directement lié son état de sous-financement chronique. Le financement est d'ailleurs au cœur des sujets de préoccupation des exercices de réflexion tenus récemment dans différents domaines des arts et de la culture. Qu'on pense à cet égard au *Forum sur les arts visuels au Québec* qui a eu lieu en 2006 et aux événements tenus à l'automne 2007 : les *Seconds États généraux du théâtre*, le *Forum national sur la diffusion des arts de la scène*, le *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle* ou le *Forum sur la littérature nationale*. S'ajoute à ces événements l'exercice mené par le comité Création et diffusion formé dans le cadre du projet *Outiller la relève artistique montréalaise* initié par le Forum jeunesse de l'île de Montréal et le Conseil des arts de Montréal, de même que les chantiers qui mobilisent présentement le milieu de la danse et la tenue d'états généraux en arts médiatiques prévus en avril 2008.

Dans le contexte actuel marqué par l'évolution constante du secteur des arts et des lettres et l'émergence de nouvelles réalités, les représentants du M.A.L. s'inquiètent quant à la capacité du secteur à préserver tant sa vivacité, sa compétitivité que son haut niveau de créativité.

1.2 La nature du mandat confié

Les arts et la culture sont depuis longtemps reconnus comme des vecteurs de retombées économiques et sociales de premier plan pour la société québécoise. Les représentants du M.A.L. sont de plus en plus préoccupés par la menace que

⁸ Le M.A.L. regroupe huit organisations nationales et treize organisations régionales du secteur des arts et des lettres : le Conseil québécois du théâtre, le Conseil québécois de la musique, le Conseil des métiers d'art du Québec, le Conseil québécois des arts médiatiques, le Regroupement québécois de la danse, l'Union des écrivaines et écrivains québécois, le Regroupement des Centres d'artistes autogérés du Québec, En piste, le regroupement national des arts du cirque et treize conseils régionaux de la culture : Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent, Conseil de la culture de l'Estrie, Conseil de la culture de la Gaspésie, Conseil de la culture des Laurentides, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Conseil de la Culture et des Communications de la Mauricie, Conseil montérégien de la culture et des communications, Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord, Conseil régional de la culture de l'Outaouais, Conseil régional de la culture Saguenay - Lac-Saint-Jean, Culture Lanaudière.

⁹ Afin de faciliter la lecture, la forme masculine est privilégiée.

¹⁰ Le terme artiste inclut dans le présent document les artisans et les écrivains.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

représente le sous-financement pour le dynamisme artistique et culturel du Québec. Le financement public est l'une des réponses pour contrer cette menace.

Parmi les revendications fondatrices du M.A.L. apparaît l'accroissement du budget récurrent du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) à au moins 90 millions \$. Ce montant réclamé émane des conclusions d'une étude menée en 1999-2000 et commandée à l'époque par l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre¹¹ ; alliance à l'origine du M.A.L.

Depuis cette première et seule étude qui comprenait une évaluation chiffrée des besoins économiques et financiers des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre, aucun autre exercice de ce type n'a été réalisé. Tenant compte du temps écoulé depuis cette évaluation, qui remonte à sept ans déjà, les représentants du M.A.L. veulent disposer d'une étude actualisant les besoins économiques et financiers en considérant cette fois l'ensemble du secteur québécois des arts et des lettres.

C'est dans ce cadre qu'en octobre 2007, le M.A.L. confiait à la firme DS 20 07 le mandat de réaliser une étude visant à évaluer les besoins économiques et financiers et à mieux comprendre la situation financière actuelle des artistes, des travailleurs et des organismes évoluant au sein du secteur québécois des arts et des lettres. Le M.A.L. cherche également par cette étude à cerner le niveau d'intervention du gouvernement du Québec, au premier chef du CALQ, dans le financement du secteur des arts et des lettres.

1.3 L'approche privilégiée

L'étude cherche à actualiser les besoins financiers et économiques du secteur québécois des arts et des lettres, mais aussi à les mettre en perspective dans le contexte actuel du secteur. À ce chapitre, l'étude vise à obtenir un portrait synthèse des problématiques qui caractérisent ce secteur et qui, compte tenu de son état de sous-financement, constituent autant de défis pour assurer sa vitalité et son essor.

L'actualisation des besoins économiques et financiers est établie en fonction des hypothèses qui avaient prévalu lors du premier exercice de ce type réalisé en 2000. Dans ce cadre, cette étude reflète les besoins associés à la consolidation et au dynamisme du secteur assurant une qualité de vie et de pratique aux artistes, artisans, écrivains et travailleurs culturels. Cette évaluation des besoins tient compte de l'inflation ; les besoins estimés sont donc indexés.

En ce qui concerne les défis du secteur, une synthèse des grandes problématiques communes à plusieurs des disciplines ou domaines du secteur est favorisée. Cette synthèse est établie à partir de l'information disponible auprès de sources privilégiées, soit essentiellement : les informations pertinentes provenant des regroupements, associations et conseils formant le M.A.L. ainsi que celles produites par certaines entités publiques comme le CALQ et l'Observatoire de la Culture et des Communications.

¹¹ Daigle, Pascale & Saire, Pierre-Olivier, *Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre*, Groupe DBSF, pour le compte de l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, janvier 2000, 96 p

1.4 Le contenu de l'étude

L'étude est structurée selon trois grands chapitres. Le premier présente les grands défis actuels du secteur québécois des arts et des lettres tandis que le second propose un nouvel estimé des besoins économiques et financiers pour ce secteur. Le dernier chapitre met en lumière l'évolution du financement octroyé au secteur par le CALQ depuis sa création et ses effets. De même, il émet des propositions quant à l'investissement du gouvernement du Québec dans le secteur des arts et des lettres.

2. LES ARTS ET LES LETTRES : UN SECTEUR AUX PRISES AVEC DE NOMBREUX DÉFIS

Les points qui suivent présentent les grands défis auxquels est actuellement confronté le secteur des arts et des lettres du Québec. Les défis associés à la condition individuelle des artistes sont d'abord mis en lumière. Les défis liés au contexte organisationnel sont par la suite présentés.

2.1 Préserver la ressource première : les artistes

Les artistes et les créateurs sont des éléments déterminants de la vitalité du secteur des arts et des lettres. S'ils représentent la ressource première du secteur, la majorité de ceux-ci évoluent dans des conditions de vie professionnelle précaires.

2.1.1 Mieux vivre de l'exercice de l'art

Plusieurs milliers d'artistes, d'artisans, d'écrivains et de travailleurs culturels sont à l'origine de l'effervescence créative et artistique qui caractérise, différencie et permet le rayonnement du Québec à l'échelle internationale. Cette situation, si elle est bénéfique pour tous les Québécois, tant sur le plan économique que social, occulte les conditions socio-économiques précaires dans lesquelles s'exerce toujours l'art au Québec. Les derniers chiffres¹² à cet égard sont révélateurs :

- Bien que détenant un niveau de scolarité et de formation en général plus élevé que l'ensemble de la population active au Canada¹³, les revenus des artistes professionnels demeurent nettement inférieurs.
- Les revenus moyens annuels des artistes ne dépassent pas pour la majorité des professions 17 000 \$¹⁴ ;
- Le niveau de revenus est de plus rarement conséquent à l'expérience de travail que détiennent les artistes ;
- Au Québec, la part de travailleurs autonomes s'établit à moins de 10 % des contribuables. La réalité est inverse dans le secteur des arts et des lettres ; une large majorité d'artistes déclarent des revenus de travail autonome et ne bénéficient ainsi pas de véritable filet de sécurité sociale¹⁵ ;

À titre d'exemple, selon les dernières données de l'Observatoire de la culture et des communications, le revenu moyen d'emploi des :

- 1 130 danseurs professionnels s'établit à 13 826 \$,
- des 3 295 artisans à 16 429 \$,
- des 2 140 acteurs et comédiens à 23 534 \$
- des 5 605 musiciens et chanteurs à 15 548 \$,
- des 3 815 artistes en arts visuels* à 15 906 \$

Statistiques principales de la culture et des communications au Québec, édition 2007

* peintres, sculpteurs et autres artistes des arts plastiques

¹² Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Statistiques principales de la culture et des communications au Québec*, édition 2007 et Ministère de la Culture et des Communications, *Portrait socioéconomique des artistes : Pour mieux vivre de l'art*, 2004

¹³ Statistique Canada, recensement 2001

¹⁴ Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Statistiques principales de la culture et des communications au Québec*, édition 2007, 135 pages

¹⁵ L'étude réalisée par le Ministère de la Culture et des Communications, *Portrait socioéconomique des artistes : Pour mieux vivre de l'art*, 2004, p.10, établit à 62 % la part des artistes déclarant des revenus de travail autonome comparativement à 8,7 % pour l'ensemble des contribuables québécois.

- Cette absence de réel filet de sécurité sociale est d'autant plus préoccupante que tout comme le reste de la population québécoise, ces artistes travailleurs autonomes vieillissent ;
- Les artistes doivent pour la plupart mener une «double vie» afin de vivre convenablement¹⁶, c'est-à-dire cumuler l'exercice professionnel artistique à un autre type d'emploi souvent non relié à leur profession d'artiste ;
- L'insécurité financière des artistes est également caractérisée par une fluctuation des revenus qui, pour le tiers des artistes, est de l'ordre de 50 % d'une année à l'autre¹⁷.

2.1.2 Soutenir l'impératif de développement de carrière

À ces problématiques s'ajoutent les besoins financiers associés au développement de la pratique professionnelle des artistes. Le coût des lieux de création, les dépenses associées aux outils de travail, à la recherche, à la formation, au ressourcement et à l'absorption des mouvances de la discipline, à l'intégration des nouvelles technologies, à la capacité de faire valoir son travail et de le voir diffuser ainsi que celles liées à l'ensemble des activités administratives, correspondent à des impératifs financiers qui caractérisent aujourd'hui le développement de carrière des artistes québécois.

2.1.3 Faire une place plus importante aux artistes émergents

Qu'ils soient jeunes, immigrants ou nouveaux artistes, l'intégration des artistes de la relève sur le marché du travail est problématique¹⁸. En plus d'éprouver des difficultés à faire leur place au sein des structures déjà en place, les artistes de la relève ont peine à accéder aux programmes de soutien public. Bien que deux programmes destinés à la relève¹⁹ aient très récemment vu le jour au CALQ, le niveau d'aide demeure faible. Il est dans ce contexte difficile pour les artistes d'assurer une continuité dans le développement de leur carrière. Résultats : lorsqu'ils ne choisiront pas de réorienter leur carrière, bon nombre de ces artistes émergents s'ajouteront à la liste trop longue des artistes dont les conditions de pratique et de vie sont précaires.

2.2 Assurer la vitalité des organisations artistiques

Responsables de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion des œuvres, les organisations artistiques assurent le pont entre les créateurs, les œuvres et les publics. Étroitement liées au travail des artistes, elles sont également aux prises avec des défis qui rendent leur situation de plus en plus critique.

¹⁶ Ministère de la Culture et des Communications, *Pour mieux vivre de l'art : Plan d'action pour l'amélioration des conditions socioéconomiques des artistes*, 2004, p.22

¹⁷ Ministère de la Culture et des Communications, *Portrait socioéconomique des artistes : Pour mieux vivre de l'art*, 2004

¹⁸ Les problématiques associées à la relève ont récemment été mises en lumière à travers les travaux du comité Création et diffusion, formé par le Forum jeunesse de l'île de Montréal et le Conseil des arts de Montréal, et dont les conclusions apparaissent à la publication : *Le milieu culturel fait-il suffisamment place à la relève?*, parue en novembre 2007.

¹⁹ *Programme de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève et Vivacité Montréal*, un programme de soutien aux jeunes créateurs immigrants ou faisant partie des minorités visibles de Montréal

2.2.1 Accroître le niveau de rémunération

Malgré un accroissement du niveau de financement public du secteur, principalement via les crédits dévolus au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)²⁰, les cachets et les droits versés aux créateurs et aux artistes ainsi que les niveaux de rémunération offerts aux différents professionnels et travailleurs culturels par les organisations soutenues par le CALQ, sont demeurés en deçà de la valeur du travail fourni. Le Président-directeur général du CALQ soulignait d'ailleurs lors de son récent passage à la Commission de l'administration publique²¹ que des efforts importants restent à faire en matière de rémunération des artistes et des travailleurs culturels.

L'analyse des niveaux de rémunération offerts aux personnes occupant des postes de direction au sein des organismes soutenus au fonctionnement par le CALQ est révélatrice de cette situation. Pour ces postes de direction, qui comptent parmi les rares postes permanents au sein des organismes, le revenu moyen était de 31 710 \$ en 2003-2004²² comparativement à un revenu moyen de 46 186 \$ pour la même année pour les Québécois ayant atteint un niveau de scolarité universitaire²³. L'écart est important ; le niveau de rémunération des directeurs de ces organismes artistiques devrait être augmenté de 50 % pour atteindre un niveau moyen comparable dans la population québécoise. Notons que cet écart serait encore plus important si le revenu moyen prenait en compte les organismes soutenus au projet ou ne bénéficiant d'aucun soutien du CALQ.

2.2.2 Pallier le manque de ressources et le difficile soutien à la relève

La presque totalité des emplois offerts par les organisations artistiques (90 %) sont des emplois temporaires²⁴. La majorité des emplois occupés sont ainsi intermittents, entraînant un flux important de personnel et le cumul de plusieurs fonctions au sein des organismes. Cette problématique entraîne des coûts supplémentaires en coordination et mine l'efficacité des organisations. Il faut dire que la majorité des organisations artistiques soutenues par le CALQ sont de petite taille : 71 % disposent de revenus inférieurs à 500 000 \$ et plus de 40 % de moins de 250 000 \$²⁵.

La plupart des organismes du secteur souffrent d'un manque de ressources humaines et, pour certaines fonctions, de ressources compétentes. Une implication toujours plus grande des artistes et des travailleurs est sollicitée, avec pour conséquence un essoufflement, voire un désabusement, généralisé. Cette situation limite également grandement la capacité des organismes à soutenir la relève associée tant à la pratique artistique qu'aux dimensions de gestion. On comprend que dans la situation précaire

²⁰ Voir secteur 4.1 sur l'évolution du budget du CALQ depuis sa création en 1994.

²¹ Commission de l'administration publique, *Audition du Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec concernant son rapport annuel*, Les travaux parlementaires, 38e législature, 1ère session, Journal des débats, mercredi 14 novembre 2007, 10h, vol 40 no 7

²² Niveau établi à partir des données fournies par le document produit par le Conseil des arts et des lettres du Québec, *L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004*, Constats du CALQ, Numéro 11, Mars 2006

²³ Institut de la statistique du Québec, données de 2003

²⁴ Conseil des arts et des lettres du Québec, *L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004*, Constats du CALQ, Numéro 11, Mars 2006, p.6

²⁵ Conseil des arts et des lettres du Québec, *L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004*, Constats du CALQ, Numéro 11, Mars 2006, p.3

dans laquelle se trouvent ces organismes, la prise de tout risque supplémentaire s'avère de moins en moins possible.

2.2.3 Échapper à la précarité financière

Malgré que les organismes fassent des pieds et des mains pour chaque année éviter de produire un état financier annuel déficitaire, près de la moitié des organismes soutenus par le CALQ présentent un déficit d'exploitation²⁶. Cette réalité est symptomatique d'un sous-financement généralisé des organisations artistiques du secteur. Il faut dire que la petite taille des organisations — incidemment le nombre limité de ressources dont elles disposent — limite la possibilité de générer des revenus autonomes incluant ceux en provenance du secteur privé. L'aide publique représente la principale source de financement d'une majorité d'organismes artistiques ; elle correspond à 73 % des revenus des organismes dont les revenus totaux sont inférieurs à 250 000 \$²⁷.

2.2.4 Diminuer l'incertitude et stabiliser le financement public

La stagnation du financement au fonctionnement accroît l'incertitude pour les organismes artistiques. Un nombre grandissant d'organismes soutenus au fonctionnement, qui n'arrivent plus à combler leurs besoins premiers à même l'enveloppe octroyée pour leur fonctionnement, doivent, en plus de chercher à accroître les revenus autonomes, multiplier les demandes auprès d'autres sources de financement public. La réalité du financement public comprenant de plus en plus de financement au projet, en plus d'accroître la tâche administrative déjà lourde, constitue un obstacle à la réalisation de la mission artistique des organismes et aux perspectives de consolidation. Le financement au projet favorise l'éparpillement en empêchant trop souvent l'instauration d'activités récurrentes structurantes. De plus, le caractère aléatoire de l'octroi de ces subventions au projet plonge les organismes dans l'incertitude et les oblige à accroître leur niveau de risque financier. Cette situation comporte généralement des répercussions directes sur l'embauche et la rémunération de concepteurs, d'artistes et de travailleurs, lorsque les réponses au financement au projet sont négatives ou partielles.

Ce phénomène est d'autant plus vrai pour les organismes qui n'accèdent pas au financement au fonctionnement et demeurent soutenus au projet pendant plusieurs années. Pourtant, plusieurs d'entre eux atteignent un niveau de mérite comparable à ceux soutenus au fonctionnement. L'instabilité du financement est source de grande incertitude et limite la capacité pour les organismes d'instaurer des leviers de consolidation et de développement durables tant sur le plan des activités que sur celui du financement.

2.2.5 Atteindre un seuil opérationnel minimal

La situation financière précaire empêche les organismes de se doter d'une structure permettant un déploiement plus efficient des fonctions administratives. Il est en fait

²⁶ Cette proportion est établie à 45 % par le CALQ dans sa publication : *L'emploi et la rémunération dans les organisations artistiques en 2003-2004*, Constats du CALQ, numéro 11, mars 2006, p.4

²⁷ Conseil des arts et des lettres du Québec, *L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004*, Constats du CALQ, Numéro 11, Mars 2006, p.3

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

difficile pour une majorité d'entre eux d'atteindre un niveau d'activités leur permettant de se positionner favorablement pour générer des revenus autonomes — d'exploitation et de sources privées. Nombreux sont ceux qui se concentrent sur les activités artistiques et administratives courantes, sans pouvoir investir de façon significative dans d'autres sphères essentielles pour générer des revenus autonomes supplémentaires, soit les fonctions marketing et des communications ainsi que les activités de planification et de sollicitation auprès des donateurs potentiels.

Également, lorsqu'on parle de partenariats permettant de partager les investissements et les risques, il est difficile pour plusieurs organismes artistiques ou artistes de s'investir dans cette voie pourtant fructueuse à plusieurs égards. Leur situation organisationnelle et financière ne permet pas de dégager des fonds suffisants pour procéder à ces investissements et être considérés comme des partenaires d'intérêt.

2.2.6 Préserver les sources de renouveau du secteur

Plusieurs organismes de taille intermédiaire ou petite, lorsqu'ils sont soutenus financièrement sans bénéficier d'un financement au fonctionnement, le sont de façon irrégulière année après année. Ces organismes n'arrivent pas à atteindre un niveau de développement minimal pour affirmer tout leur potentiel. Pourtant, ils sont souvent sources de renouveau et d'innovation pour le secteur des arts et des lettres. Ils permettent l'émergence de nouvelles pratiques artistiques, quand ce n'est pas l'émergence de nouvelles disciplines.

2.2.7 Accéder au financement privé

La recherche de financement provenant de mécènes ou de commanditaires comporte un coût élevé en temps et en énergie et représente ainsi une charge considérable pour les organismes. Lorsqu'ils bénéficient de peu de ressources, réussir dans la recherche de financement privé sur une base régulière, relève pour beaucoup d'organismes de l'exploit ou de l'exception. Les organismes ne disposent pas, pour la plupart, du temps, du personnel ou de l'expertise pour planifier et réaliser des actions de levée de fonds ou de recherche de commandites. Ils ne disposent également pas du niveau de notoriété ou de visibilité requis pour intéresser des partenaires financiers. S'ajoutent à ces constats la concurrence qui sévit sur le marché du mécénat et des commandites ainsi que la petitesse de ce marché hors Montréal. Ces réalités rendent la tâche encore plus ardue pour un nombre significatif d'organismes.

Les derniers chiffres disponibles établissent la part des contributions privées (mécénat et commandites) pour les organismes soutenus par le CALQ à 13,5 %²⁸. Ainsi, pour la majorité des organismes du secteur des arts et des lettres, le financement privé est difficilement accessible. Pour la minorité d'entre eux, ce type de financement est instable et fluctue d'une année à l'autre.

Le levier mis en place par le gouvernement provincial, le programme Placements Culture, devient ainsi plus intéressant pour les organisations disposant déjà des structures nécessaires pour faire de la collecte de fonds. En 2006-2007, seuls 30 des

²⁸ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Le financement privé des arts et des lettres au Québec*, Constats du CALQ, Numéro 5, Juillet 2003, p.7

535²⁹ organismes recevant une aide financière du CALQ ont pu bénéficier de subventions de contrepartie offertes par le programme Placements Culture, soit à peine 5,6 %.

2.2.8 Bénéficiaire de l'apport essentiel de l'activité à l'échelle internationale

La multiplication des échanges internationaux permet le développement de réseaux d'affinités artistiques à l'échelle mondiale de même que la conclusion de partenariats en matière de création, de production et de présentation des œuvres. Ces échanges entre organismes ou artistes du secteur favorisent l'émulation, l'émergence de nouvelles idées, le renouvellement de la création québécoise ainsi que l'apparition de nouveaux courants et pratiques artistiques. Ils sont sources d'inspiration et de stimulation pour les artistes, les artisans et les écrivains du secteur des arts et des lettres. Compte tenu de l'étroitesse du marché québécois, ces échanges favorisent également pour certains artistes et organismes la consolidation de leurs revenus d'exploitation. Ces échanges contribuent aussi à l'affirmation et au rayonnement de la vitalité culturelle du Québec à travers le monde.

L'accroissement des échanges ainsi que la conquête de nouveaux marchés commandent toutefois des efforts ainsi que des coûts importants et grandissants de la part des organismes ou des artistes. Ces coûts incluent entre autres : les frais d'investigation, les coûts de la technologie permettant notamment d'accéder à de nouvelles plateformes de travail ou de présentation, les frais de séjour, de transport du personnel et du matériel, les coûts d'assurance, les salaires, les cachets et les droits ainsi que les frais relatifs aux assurances, à la location d'équipement et de matériel. Ces sommes nécessaires doivent être puisées dans les fonds réservés aux activités artistiques.

L'apport de l'étranger est également assuré par l'accueil au Québec d'artistes et de productions. Leur présence sur le territoire québécois, en plus de permettre la réciprocité souhaitée par plusieurs partenaires institutionnels étrangers et prévue à la *Politique internationale du gouvernement du Québec*³⁰, donne l'occasion au public québécois de prendre contact avec des artistes et des œuvres provenant de l'étranger. Pour les artistes, la circulation des œuvres permet de pénétrer de nouveaux réseaux et de développer de nouveaux marchés.

En termes d'échanges artistiques, soulignons que le principe d'accueil d'artistes ou d'organismes étrangers en résidence pour les différents domaines du secteur des arts et des lettres, lorsqu'il n'est pas à l'état embryonnaire, demeure généralement limité et inadéquatement financé.

2.2.9 Prolonger la vie des œuvres et accroître leur accès sur le territoire

Qu'elles soient internationales ou qu'elles se déroulent sur le territoire québécois, les tournées et les manifestations internationales d'envergure occupent une place de plus en plus stratégique dans les activités de plusieurs artistes et organismes. Elles permettent de prolonger la vie des œuvres et d'ainsi accroître le retour sur

²⁹ Conseil des arts et des lettres du Québec, *Rapport annuel 2006-2007*, novembre 2007

³⁰ Gouvernement du Québec, *La politique internationale du Québec – La force de l'action concertée*, 2006, ch. 6 p. 79-90

l'investissement de départ, sans compter qu'elles assurent à la population québécoise, notamment en région, l'accès à une diversité d'offre artistique.

Les coûts de la circulation des œuvres et des artistes sur le territoire québécois se sont considérablement accrus au cours des dernières années. Entre autres, les frais de séjour, de transport et d'assurance ont connu une hausse de 69 % entre 2000 et 2004, tandis que les salaires, cachets et droits ont eux augmenté de 56 %³¹. L'aide publique n'a toutefois pas crû au même rythme, ce qui limite l'accès à ce genre de déplacement pour plusieurs artistes et organismes. Dans ce contexte, l'accessibilité de la population québécoise à une diversité d'œuvres représente un acquis fragile.

2.2.10 Satisfaire pleinement les missions artistique et sociale

La situation de sous-financement qui caractérise le secteur se répercute sur la capacité des organismes à faire face aux nombreux défis, dont au premier chef ceux touchant l'embauche et la rémunération des artistes et des travailleurs. Cependant, on constate de plus en plus qu'elle se répercute sur leur capacité de remplir pleinement leur mission artistique et sociale. Développer et réaliser des projets artistiques, intégrer la relève, sensibiliser les jeunes et les moins jeunes aux arts, permettre à la population d'accéder à une offre artistique moderne, attrayante et diversifiée ou encore développer l'action culturelle dans la communauté, sont autant de dimensions fondamentales qu'un nombre croissant d'organisations artistiques ne peuvent réaliser pleinement.

2.2.11 Se maintenir dans la mouvance et intégrer les mutations

Le secteur des arts et des lettres évolue et se transforme au gré des échanges et des innovations. Il est également de plus en plus soumis à la concurrence et aux impératifs d'excellence qu'il est nécessaire de satisfaire pour se différencier. Dans ce contexte, se maintenir dans la mouvance, rencontrer les standards d'excellence et ainsi assurer sa pérennité supposent d'être en mesure d'intégrer les phénomènes émergents, les nouvelles normes ainsi que les grandes mutations. Au nombre de ces derniers, on compte :

- L'éclatement des frontières disciplinaires et le métissage des formes d'expression ;
- La fragmentation et la multiplication des pratiques artistiques de même que l'émergence de nouvelles formes d'expression artistiques sortant des cadres traditionnels ;
- La plus grande perméabilité du secteur et la proposition de nouvelles formes de dialogue entre l'art et d'autres sphères d'activités : arts et société, arts et science, etc. ;
- L'évolution rapide du développement et les grandes mutations des technologies ainsi que leurs impacts sur les équipements, les matériaux, les infrastructures artistiques et les compétences requises ;

³¹ CALQ, *L'économie des tournées québécoises en arts de la scène*, Constats du CALQ, Numéro 10, septembre 2006

- La pénétration des technologies dans plusieurs sphères de la chaîne de recherche, création, production, diffusion propre au secteur des arts et des lettres ;
- La multiplication et la diversification des modes et des plateformes de présentation des œuvres ;
- La mise en place de nouvelles formes de soutien à la recherche et à la création (résidences de toutes sortes, laboratoires de création, outils collectifs de création, etc.) ;
- En lien avec l'évolution des formes de présentation des œuvres, l'émergence nécessaire de nouveaux modèles économiques assurant aux artistes le paiement conséquent des droits (droits d'auteur, droits de reproduction, etc.) ;
- L'accroissement des potentiels d'échanges et de partenariats internationaux de différentes natures.

2.2.12 Assurer le dynamisme du secteur sur tout le territoire québécois

Lorsque l'on tient compte du secteur des arts et des lettres dans une perspective régionale, les problématiques déjà énoncées s'accroissent³². L'amélioration des conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels demeure l'une des préoccupations premières des instances régionales ; elle est une condition déterminante tant pour assurer l'émergence des artistes que pour stopper l'exode des artistes et des travailleurs culturels des régions du Québec.

L'enjeu est de permettre une occupation artistique du territoire québécois en gardant en tête que les régions du Québec constituent également des pépinières de talents. La recherche d'un équilibre assurant le dynamisme du secteur artistique sur tout le territoire québécois représente un défi.

Dans cette optique, il est nécessaire que tous les maillons de la chaîne recherche, création, production, diffusion propre au secteur puissent se développer dans des conditions propices à la croissance de débouchés et à l'accès aux circuits artistiques, encourageant ainsi la mise en place et la consolidation d'organismes et de carrières artistiques hors des grands centres.

Le dynamisme du secteur des arts et des lettres sur l'ensemble du territoire québécois, en plus de permettre d'améliorer l'accessibilité à une offre diversifiée partout au Québec, contribue à renforcer le sentiment d'appartenance ainsi que la fierté locale et régionale.

2.3 Le sous-financement : une menace au dynamisme du secteur

Le secteur des arts et des lettres doit composer avec des défis de taille. Déjà la situation précaire de nombreux artistes et organismes artistiques est inquiétante. L'effervescence du secteur ne peut reposer sur l'indigence de ses principaux

³² Un exercice récent a conduit chacune des 13 directions régionales du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec à se doter d'un portrait-diagnostic du secteur culturel de leur région (voir site Internet de chacune des directions régionales). La plupart des grands enjeux mis en lumière sont communs à plusieurs régions du Québec.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

protagonistes. Cette situation de sous-financement est d'autant plus préoccupante qu'elle menace la vitalité du secteur en minant la capacité des artistes et des organismes à satisfaire les standards d'excellence et à assumer pleinement leur mission artistique et sociale. Le secteur des arts et des lettres fait donc face à des enjeux majeurs que les membres du secteur doivent être en mesure de relever pour ainsi assurer:

- des conditions de pratique et de vie convenables aux artistes et aux travailleurs du secteur ;
- un soutien à l'émergence et à l'intégration de la relève artistique ;
- la recherche et l'exploration artistique ;
- la mise en place d'une structure organisationnelle permettant un déploiement plus efficient des fonctions administratives ainsi qu'une plus grande efficacité des opérations ;
- la consolidation et la pérennité des organismes ;
- le développement et l'actualisation continus des compétences des artistes et des travailleurs culturels ;
- l'établissement et la reconnaissance de nouveaux modèles économiques assurant le paiement des droits aux artistes ;
- la diversification des modes de présentation et de diffusion des œuvres ;
- l'émulation entre les générations et les artistes de différentes provenances ;
- l'attrait du secteur et du Québec pour les artistes et les travailleurs culturels ;
- la diminution de l'incertitude et l'accroissement de la prise de risque artistique et financier nécessaire à l'innovation ;
- la présence et le dynamisme des différentes composantes du secteur sur l'ensemble du territoire québécois ;
- l'accès à une offre artistique diversifiée sur l'ensemble du territoire québécois ;
- la compétitivité du secteur à l'échelle nationale et internationale ;
- la réciprocité des échanges artistiques internationaux ;
- le renouvellement des pratiques artistiques et l'intégration des mutations ;
- le développement de nouveaux marchés pour les artistes et les œuvres ;
- la présence et la reconnaissance des artistes québécois sur les scènes nationales et internationales.

Malgré quelques succès éclatants, le secteur est à un tournant de son histoire, les contextes d'évolution se transforment, les défis sont de taille et les risques d'un recul néfaste sont préoccupants. Une société avancée comme le Québec ne peut se priver de la valeur ajoutée des arts et des lettres en termes de créativité, d'innovation et de modernité, ni de l'ouverture sur le monde qu'ils permettent. La vitalité du secteur des arts et des lettres représente un enjeu pour la société québécoise.

3. LES BESOINS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU SECTEUR DES ARTS ET DES LETTRES

3.1 Les besoins historiquement reconnus

Le sous-financement du secteur des arts et des lettres au Québec est reconnu depuis de nombreuses années. Toutefois, l'évaluation des besoins économiques et financiers a toujours constitué un défi. Au cours des années, plusieurs chiffres ont été avancés, les principaux étant :

- Madame Frulla, Ministre de la Culture de l'époque, réclame un budget de 62 millions \$ pour le CALQ à sa création en 1994 ;
- Toujours, à la création du CALQ, les milieux culturels estiment plutôt les besoins à 80 millions \$;
- L'évaluation des besoins économiques du secteur des arts de la scène menée en 1999-2000³³ permettait au M.A.L. d'estimer que le budget du CALQ devait être porté à 90 millions \$.

Ces différentes évaluations peuvent porter à confusion pour au moins trois raisons :

- Avec le temps, les montants n'ont pas été indexés ni sur l'indice des prix à la consommation (IPC), ni sur un autre indice reflétant plus finement l'évolution des coûts de production et de création ;
- Dans certains cas, il est question des besoins économiques et financiers et dans d'autres, de crédits budgétaires. De plus, les frais de fonctionnement des organismes subventionnaires sont d'environ 10 %. Cet écart n'est pas toujours tenu en compte ;
- Les besoins économiques et financiers sont exprimés pour l'ensemble du Québec puis distribués selon les sources potentielles de revenus et de financement. De plus, les besoins devant être comblés par le gouvernement du Québec, ne le sont peut-être pas tous par le CALQ, mais aussi par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) ou la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), selon la nature des besoins, les programmes ou les disciplines.

L'analyse présentée au tableau 1 de la page suivante permet de préciser le sens des trois chiffres avancés depuis la création du CALQ et rappelés ci-haut. On y distingue les besoins économiques et financiers des besoins budgétaires des organismes subventionnaires. Ces derniers comprennent en plus des sommes versées sous forme de bourses et de subventions, les frais de fonctionnement des organismes subventionnaires.

³³ Daigle, Pascale & Saire, Pierre-Olivier, *Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre*, Groupe DBSF, pour le compte de l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, janvier 2000, 96 p

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

Tableau 1 – Nature des évaluations historiques des besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres

	Période de référence	Nature des besoins	Besoins couverts
62 millions \$ de Lisa Frulla	1994-1995, pour la création du CALQ	Budget du CALQ*	Disciplines couvertes par le CALQ
80 millions \$ à la création du CALQ	1994-1995, pour la création du CALQ	Besoins des arts et des lettres envers le CALQ*	Disciplines couvertes par le CALQ
90 millions \$ pour le CALQ à la création du M.A.L.	1999-2000, mais calculé sur la base d'un estimé produit pour l'année 1998-1999	Besoins des arts et des lettres envers le gouvernement du Québec ³⁴	Les huit secteurs du M.A.L.

* Voir paragraphe qui suit pour la distinction entre besoins et budget

3.2 L'indexation des besoins économiques et financiers

Sur la base de l'analyse de la nature des évaluations historiques des besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres, nous avons estimé par indexation sur l'indice général des prix à la consommation³⁵, ce que représentaient ces besoins en dollars de 2006-2007 (tableau 2). Cette estimation distingue dans tous les cas les besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres des besoins budgétaires totaux des organismes subventionnaires; les coûts de fonctionnement étant fixés à 10 % de l'ensemble des crédits octroyés.

Tableau 2 – Evaluation par indexation sur l'IPC des besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres et des besoins budgétaires des organismes subventionnaires en millions \$ de 2006-2007

	Référence	Besoins à combler (en M\$ de 2006-2007)	Crédits budgétaires nécessaires (+10%* en M\$ de 2006-2007)
62 millions \$ de Lisa Frulla	1994-1995, pour le budget du CALQ	70	78
80 millions \$ à la création du CALQ	1994-1995, pour combler les besoins	100	111
90 millions \$ pour le CALQ à la création du M.A.L.	1999-2000, pour combler les besoins	105	115

* Correspond aux coûts de fonctionnement des instances gouvernementales. Ce 10% s'ajoute aux sommes nécessaires pour combler les besoins économiques et financiers du secteur.

L'indexation sur l'IPC sous-estime certainement la progression des besoins économiques car les coûts associés au secteur des arts et des lettres ont progressé en général plus rapidement que l'inflation.

³⁴ Dans les faits, la revendication du M.A.L. a historiquement essentiellement concerné le CALQ.

³⁵ Voir la table d'indexation à l'annexe 1 du présent document.

L'exercice montre que l'évaluation des besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres réalisée par les milieux des arts et des lettres est relativement constante. En tenant compte de l'inflation, en 2006-2007 les revendications historiques du M.A.L. de 90 millions \$ pour le CALQ devraient être révisées pour être portées à 115 millions \$.

3.3 Un nouvel estimé des besoins

Nous avons calculé un nouvel estimé des besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres. Pour ce faire, nous avons reproduit la méthode qu'avait utilisé en 2000 le Groupe DBSF pour évaluer les besoins économiques et financiers nécessaires à la consolidation de la situation financière immédiate des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels des disciplines des arts de la scène. Cette évaluation s'élevait à l'époque à 57,3 millions \$³⁶. Plusieurs études avaient précédemment mis en lumière les effets du sous-financement des organismes et des artistes du secteur des arts de la scène, mais peu avaient été en mesure d'évaluer son importance. En dépassant l'état du constat général, l'étude évaluait avec une méthodologie rigoureuse l'ordre de grandeur de ce sous-financement. Cette évaluation factuelle prenait en compte la structure du secteur des arts de la scène et ne visait donc pas à offrir un travail ou un revenu à tous les artistes, ni même à accroître l'offre artistique.

La méthodologie de l'étude d'alors s'étant avérée valide et crédible, nous retenons cette approche pour la présente évaluation. La démarche d'évaluation est analytique. Cette stratégie est nécessaire du fait de l'absence de sources d'information exhaustive. Une telle démarche permet d'obtenir les estimés les plus précis possibles en fonction des données disponibles. Lorsque des paramètres ont dû être fixés, la démarche a consisté à valider les données utilisées auprès des représentants des différents milieux du secteur des arts et des lettres et des organismes subventionnaires.

L'évaluation des besoins économiques et financiers pour 2007 correspond à la consolidation de la situation financière des artistes et des organismes professionnels représentés par le M.A.L. Cette évaluation distingue notamment les sommes additionnelles nécessaires pour que :

- les artistes et les personnes travaillant dans les différents organismes du secteur bénéficient d'une rémunération conforme à leurs contributions et leurs compétences ;
- les organismes disposent des ressources humaines et matérielles suffisantes pour maintenir la qualité de leurs prestations ;
- les principaux programmes d'aide et de soutien existants remplissent normalement et équitablement leurs mandats.

³⁶ Daigle, Pascale & Saire, Pierre-Olivier, *Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre*, Groupe DBSF, pour le compte de l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, janvier 2000, 96 p

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

L'annexe 2 présente en détail la méthodologie de l'évaluation ainsi que les paramètres retenus et les estimés économiques obtenus. Soulignons que les informations disponibles limitent la précision de notre évaluation. L'estimation proposée fournit donc un ordre de grandeur sur les besoins économiques et financiers non-comblés pour la période de référence 2006-2007.

Les besoins économiques et financiers immédiats pour la consolidation du secteur des arts et des lettres au Québec sont estimés à 139 millions \$.

Tableau 3 – Besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres au Québec, arrondis à la centaine de milliers dollars

	Besoins économiques et financiers	
Organismes subventionnés au fonctionnement	89 600 000 \$	64%
Organismes subventionnés au projet	7 000 000 \$	5%
Bourses	13 600 000 \$	10%
Programmes d'aide et de soutien	28 900 000 \$	21%
Total	139 100 000 \$	100%

La méthode de calcul n'induit pas de responsabilité quant aux sources de financement ni de clé de répartition des sommes à verser. Afin d'obtenir une lecture plus précise quant aux exigences en matière de financement public des arts et des lettres, nous avons distribué ces besoins selon deux méthodes. La première (méthode 1999), reflète celle utilisée par le M.A.L. en 1999 pour formuler sa demande de hausse du budget du CALQ à 90 millions \$. La seconde (méthode 2007), nous semble mieux représenter la réalité du financement du secteur des arts et des lettres en prenant en compte le soutien provenant des municipalités et des régions³⁷.

Tableau 4 – Répartition des besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres au Québec selon les sources de financement, en million de dollars

	Besoins économiques et financiers	Répartition
Méthode 1999	Revenus autonomes	40%
	Soutien municipal et régional	0%
	Soutien du gouvernement du Québec	36%
	Soutien du gouvernement fédéral	24%
Méthode 2007	Revenus autonomes	37%
	Soutien municipal et régional	5%
	Soutien du gouvernement du Québec	33%
	Soutien du gouvernement fédéral	25%
Total	139	100 %

³⁷ Dans les deux cas, il est important de rappeler la grande asymétrie des disciplines et domaines des arts et des lettres. La répartition proposée à une valeur moyenne pour l'ensemble des disciplines et domaines du M.A.L.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

Suivant les méthodes, les besoins économiques et financiers devant être comblés par le gouvernement du Québec varient entre 46 et 50 millions \$. Si l'on tient compte des coûts de fonctionnement des organismes subventionnaires, les crédits budgétaires supplémentaires nécessaires pour répondre aux besoins du secteur des arts et des lettres se situent actuellement en 2007 entre 50 et 55 millions \$.

L'essentiel de ce montant devrait être assumé par le CALQ, environ 80 %. Si l'on retient la méthode 2007 de répartition des besoins économiques, le budget du CALQ devrait être augmenté de plus de 40 millions \$ pour permettre de répondre aux besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres.

Tableau 5 – Répartition des besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres au Québec à assumer par le gouvernement du Québec selon les sources de financement, en million de dollars

		Besoins économiques et financiers	Budgets nécessaires
CALQ	80%	37	40
Autres (SODEC, MCCCCF)	20%	9	10
Total	100%	46	50

Selon notre estimation, le budget en 2006-2007 du CALQ pour répondre aux besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres au Québec aurait dû être de 125 millions \$ en incluant les sommes consacrées à Placement culture. Si l'on ne tient pas compte de ce programme et de ses besoins non comblés, le budget du CALQ aurait dû être porté à plus de 115 millions \$.

4. RÉUSSIR L'INTERVENTION PUBLIQUE

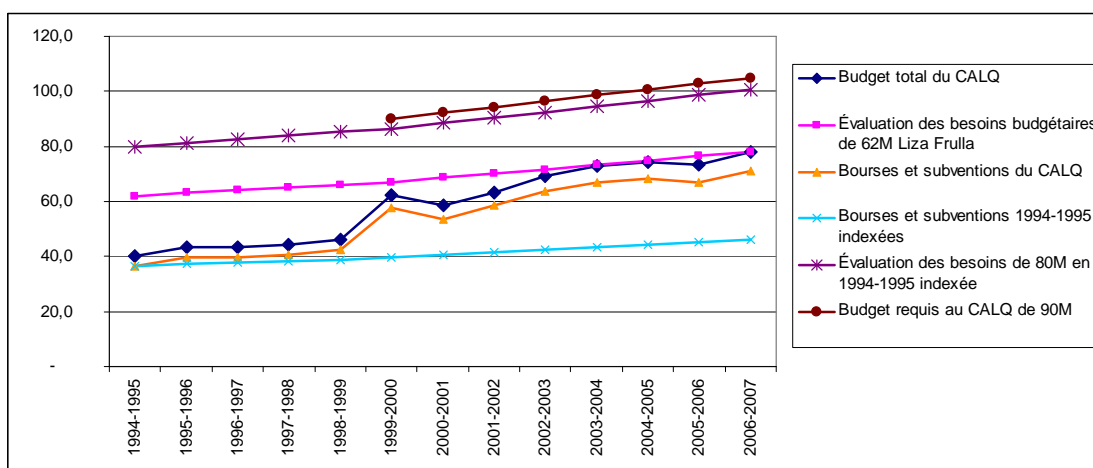
4.1 Le sous-financement du CALQ

Même si les budgets accordés au CALQ ont toujours crû, les sommes disponibles n'ont jamais été suffisantes pour répondre aux besoins de base des artistes et des organismes du secteur des arts et des lettres. Depuis déjà près de 10 ans, le M.A.L. réclame pour le CALQ un budget de 90 millions \$ consacré au soutien aux artistes et aux organismes artistiques. Comme le révèle l'évaluation effectuée au chapitre précédent, les besoins du secteur des arts et des lettres ont depuis ce temps évolué pour se chiffrer en 2007 autour de 50 millions \$ supplémentaires à octroyer par le gouvernement du Québec correspondant pour le CALQ à un montant additionnel de 40 millions \$ annuellement.

Bien sûr, si on analyse l'évolution de la part du budget du CALQ consacré aux bourses et aux subventions, ce dernier a pratiquement doublé (94 %) en plus de 10 ans. Cette part est passée de 36,6 millions \$ au moment de la création du CALQ en 1994 à 71 millions \$ pour le dernier exercice complété : 2006-2007. Cette hausse doit cependant être envisagée à la lumière des constats qui suivent.

- Le CALQ était dès sa création sous-financé. La Ministre de l'époque, Madame Frulla, réclamait un budget de 62 millions \$ pour le CALQ ; 40,2 millions \$ lui ont été accordés, soit quelque 60 % des besoins alors établis par la Ministre ;

Graphique 1 – Évolution comparée des budgets du CALQ et des évaluations des besoins entre 1994-1995 et 2006-2007



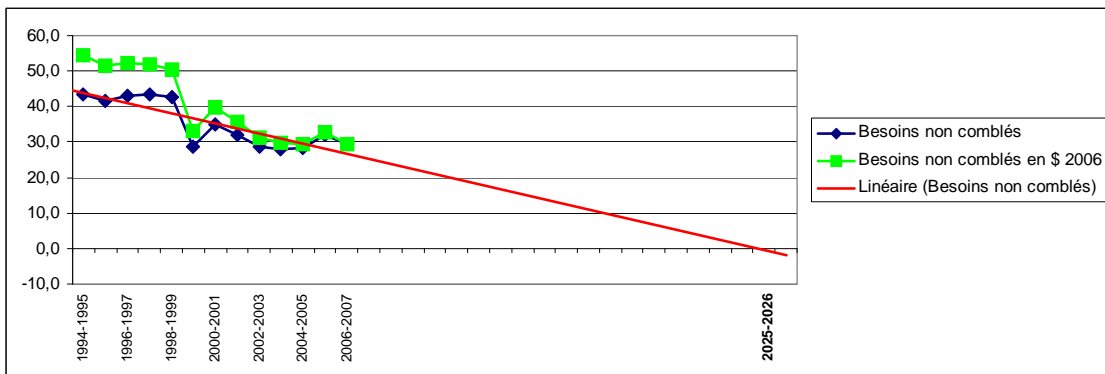
- Le M.A.L. évaluait quant à lui que le CALQ aurait dû disposer dès sa création en 1994 d'un budget de 80 millions \$.
- Les travaux d'évaluation des besoins économiques et financiers du secteur menés en 1999-2000, ont statué que le CALQ devrait en 2000 bénéficier d'un budget de 90 millions \$. En tenant compte de l'inflation, ce montant correspond à un peu plus de 100 millions \$ en 2006-2007.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

- Des efforts importants ont été consentis par le gouvernement du Québec, mais à la vitesse où vont les choses et si rien ne change, en tenant compte de l'inflation, le 80 millions \$ dont aurait dû disposer le CALQ au moment de sa création selon les estimés du M.A.L., ne sera atteint que dans 20 ans, soit en 2025-2026 (graphique 2).

Graphique 2 – Évolution des besoins économiques et financiers non-comblés (estimation des besoins moins les budgets du CALQ) entre 1994-1995 et 2006-2007, et projection de la résorption des besoins



- Le fait de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, et incidemment l'indexation du budget du CALQ, réduit considérablement le pourcentage de croissance des fonds du CALQ disponibles pour les artistes et les organismes. Au lieu de 94 %, ils ont plutôt crû de 54 % entre 1994 et 2007.
- Le budget récurrent du CALQ est le même depuis 2003-2004. L'accroissement du budget est le fait de sommes additionnelles consenties de façon ponctuelle pour des besoins spécifiques. Les programmes réguliers du CALQ, principalement le programme de bourses et le programme de soutien au fonctionnement annuel ou pluriannuel, n'ont pu bénéficier de hausses significatives depuis trois ans³⁸.
- Le nombre total de demandes traitées a connu une croissance importante ; il s'établissait autour de 3 200 en 1994, alors qu'il dépassait 6 000 lors de l'exercice 2006-2007³⁹.
- Entre 1998-1999 et 2006-2007, le nombre de boursiers a crû lentement passant de 804 à 1 166, tandis que le montant moyen de la bourse a augmenté à un rythme encore plus faible passant de 6 225 \$ à 7 903 \$. À ce compte, les coûts importants de production rendent souvent nécessaire l'amputation des frais de subsistance prévus aux bourses. Soulignons que les montants fixés pour ces frais de subsistance n'ont pas été indexés au coût de la vie depuis de nombreuses années.

³⁸ Commission de l'administration publique, *Audition du Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec concernant son rapport annuel*, Les travaux parlementaires, 38e législature, 1ère session, Journal des débats, mercredi 14 novembre 2007, 10h, vol 40 no 7

³⁹ Données tirées des rapports annuels du CALQ, 1994-1995 et 2006-2007.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

- Environ un quart des artistes ayant déposé une demande de bourse au CALQ ont pu bénéficier d'un appui financier. Un artiste peut rarement obtenir un tel soutien financier durant plusieurs années consécutives.
- Entre-temps, le soutien aux organisations au fonctionnement se fait au compte-gouttes. Alors que 272 organismes étaient soutenus en 1998-1999, ils étaient 341 lors du dernier exercice, ce qui correspond à l'équivalent de l'intégration de huit organismes par an dans dix secteurs et disciplines artistiques. Donc, moins d'un nouvel entrant par discipline ou secteur par an.
- Le soutien au fonctionnement sur une base pluriannuelle représente 74 % des sommes versées par le CALQ en 2006-2007. Ce type de soutien est nécessaire à la stabilité et au développement des organisations, mais l'état actuel du financement du CALQ laisse peu de place pour de nouveaux entrants. Résultat, il y a disparité quant au niveau de soutien généré par l'avantage historique ; les organismes plus anciens ont un avantage important sur les jeunes organismes.
- Le soutien moyen accordé au fonctionnement à 329 organismes stagne depuis les trois dernières années. Il s'établissait à 152 328 \$ en 2006-2007. Le soutien médian reflèterait toutefois mieux la réalité du secteur puisque le soutien moyen est établi à partir de données agglomérées intégrant quelques grands organismes⁴⁰ —des institutions^o—, qui reçoivent un soutien plus important. Par exemple, en 2003-2004, l'aide au fonctionnement pour cinq grands organismes totalisait 11,8 millions \$, soit le quart du montant global octroyé aux 329 organismes pour soutenir leur fonctionnement. Bien que le soutien à ces quelques institutions paraisse important, il ne suffit actuellement pas à combler leurs besoins financiers.
- Le niveau de rémunération des artistes et des travailleurs du secteur des arts et des lettres est demeuré à un niveau nettement inférieur au niveau de rémunération moyen de la population québécoise. Par exemple, en 2003-2004, le niveau de rémunération moyenne des employés permanents des organisations subventionnées au fonctionnement par le CALQ étaient de 27 000 \$ alors qu'il atteignait 35 000 \$ pour la population québécoise⁴¹. Rappelons que les organisations subventionnées au fonctionnement sont, dans le secteur des arts et des lettres, les plus susceptibles d'offrir les plus hauts niveaux de rémunération. Ce sont également elles qui assurent du travail aux nombreux artistes et travailleurs pigistes du secteur. Ces derniers forment la majorité de la population active du secteur des arts et des lettres.
- Le financement jusqu'ici consenti par le CALQ est balisé de sorte qu'il est difficile pour cette société d'État d'ouvrir de nouvelles niches de financement correspondant aux nouvelles réalités du secteur. Des avancées sont tout de même notables, qu'on pense à l'aide aux activités à l'international, à l'investissement de

⁴⁰ Les grands organismes identifiés par le CALQ dans le document *Impact des sommes additionnelles au Conseil des arts et des lettres du Québec sur les conditions de création, de production et de diffusion*, Constats du CALQ, Numéro 7, Juin 2004, p.8, sont les Grands Ballets canadiens, l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Montréal et le Théâtre du Nouveau Monde.

⁴¹ Données tirées du document du CALQ, *L'emploi et la rémunération dans les organismes artistiques en 2003-2004*, numéro 11, mars 2006 et des données sur la population active de Statistique Canada.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

sommes dans les ententes de partenariats régionales ou encore à la création de Placements Culture. Les besoins demeurent cependant toujours importants.

- Signe que de nouvelles formes d'aide publique sont nécessaires : après deux ans d'existence, le programme Placements Culture n'a pu répondre à l'ensemble des demandes jugées admissibles ; 36 % de toutes les demandes demeurent sur une liste d'attente⁴².
- Ainsi, le financement du CALQ n'est pas conséquent à l'élargissement des besoins du secteur. Les fonds consentis à des programmes mis en place pour tenter de combler certains de ces nouveaux besoins sont insuffisants pour répondre adéquatement aux défis que supposent l'évolution et la mutation du secteur des arts et des lettres ainsi qu'à la prise de risque artistique inhérent à l'excellence, à la nouveauté et à l'innovation.

Ces constats montrent que la demande pour un soutien financier a connu une croissance importante au cours des dernières années alors que les ressources budgétaires ont augmenté lentement. Le CALQ compose avec une logique continue de rattrapage associée à un sous-financement chronique et une non-indexation des fonds consentis. À cette logique de rattrapage est combiné l'enjeu de soutenir l'évolution du secteur, ce qui suppose des défis importants et nombreux.

4.2 L'engagement gouvernemental : un levier nécessaire

La contribution financière des gouvernements est essentielle à l'existence du secteur des arts et des lettres. Depuis plus de dix ans, le secteur a connu une hausse de l'investissement public ; hausse qui demeure toutefois insuffisante pour combler la demande et les besoins financiers et économiques du secteur. Les défis actuels du secteur sont nombreux et menacent sa vitalité. L'engagement gouvernemental apparaît comme un levier nécessaire pour permettre la consolidation du secteur et le maintien de l'excellence artistique.

4.2.1 Éviter un recul néfaste

Plus de 10 ans après sa création, les programmes de bourses et subventions du CALQ ne sont pas en mesure de répondre adéquatement aux besoins des artistes et des organismes du secteur. La capacité de générer des revenus a trop souvent, et pour un trop grand nombre d'organismes du secteur, un caractère aléatoire et instable.

Soumis aux règles du marché tant en termes de financement que de développement de publics, les artistes et les organismes doivent composer avec un marché québécois restreint où la concurrence sur différents plans est forte. Soumis aux exigences des pairs, les artistes et les organismes assurent trop souvent l'atteinte des standards d'excellence au prix de piètres conditions de vie.

Les contributions des gouvernements constituent des sources appréciables de revenus. Quelle que soit la forme des interventions, elles ont des effets multiplicateurs

⁴² Cette donnée est tiré de Commission de l'administration publique, *Audition du Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec concernant son rapport annuel*, Les travaux parlementaires, 38e législature, 1ère session, Journal des débats, mercredi 14 novembre 2007, 10h, vol 40 no 7. Elle concerne l'ensemble des demandes reçues pour Placements Culture provenant également d'organismes ne recevant pas d'aide financière du CALQ.

et structurants importants. Le sous-financement empêche l'accès à un financement de base suffisant et stable. Les aides publiques de type non-récurrentes se traduisent par des aides ponctuelles au projet. Ce type de financement ne peut constituer un facteur stimulant en termes artistiques que dans la mesure où il sert essentiellement à la réalisation de projets et non au fonctionnement de base. Le financement au projet répond trop souvent aux symptômes du sous-financement et non au sous-financement. Le niveau de ce dernier continue de s'accroître en même temps que la liste des artistes et des organismes en attente d'un financement accru et stable s'allonge.

L'écart entre l'offre et la demande de financement public se creuse et, lorsqu'on prend en compte les besoins financiers et économiques, cet écart s'accroît d'autant plus. L'aide publique est insuffisante et ne convient pas à la nature des défis du secteur des arts et des lettres. La situation actuelle du secteur est inquiétante ; sans aide supplémentaire, un recul est imminent.

4.2.2 Assurer un financement public accru et récurrent

L'investissement de fonds publics additionnels et la récurrence de ceux-ci ont des impacts structurants et durables importants pour le secteur des arts et des lettres. Ils permettent de mieux soutenir les artistes et les organismes artistiques et ont un effet de levier indéniable :

- Un investissement public accru et récurrent permet d'offrir un plus grand nombre de bourses aux artistes et d'accroître le montant octroyé. L'analyse réalisée par le CALQ⁴³ à cet égard confirme ces effets en plus de montrer que l'injection de fonds supplémentaires permet de diminuer graduellement l'écart entre la bourse demandée et la bourse accordée en recherche et création.
- Un investissement public accru et récurrent permet l'offre d'un financement de base au fonctionnement sur plusieurs années pour des organismes du secteur, ce qui assure une certaine stabilité aux organismes. Sachant que leur financement est en quelque sorte garanti, ces organismes sont alors en mesure d'améliorer leur dotation en personnel, de planifier les activités sur un plus long horizon et de développer leur recherche de financement autonome.
- L'investissement public a un effet multiplicateur significatif voire essentiel pour les organismes en termes de financement. Par exemple, pour chaque dollar investi par le CALQ, quatre dollars sont générés par l'organisme artistique en termes de revenus. Ainsi, toute injection amène un pourcentage d'un pour quatre de développement du budget de l'organisme⁴⁴.
- Un financement de base accru et stable aux organismes accroît leur capacité à offrir de meilleures conditions de travail et un niveau de rémunération plus élevé aux artistes et aux travailleurs, qu'ils soient pigistes ou permanents. Il a également des effets positifs sur l'intégration de la relève au sein des organismes et sur la

⁴³ CALQ, *L'impact des sommes additionnelles au Conseil des arts et des lettres du Québec sur les conditions de création, de production et de diffusion*, Constats du CALQ, numéro 7, juin 2004

⁴⁴ Commission de l'administration publique, *Audit du Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec concernant son rapport annuel*, Les travaux parlementaires, 38e législature, 1ère session, Journal des débats, mercredi 14 novembre 2007, 10h, vol 40 no 7

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

capacité des organismes à offrir une formation continue ainsi qu'un ressourcement aux artistes et travailleurs.

- Un financement de base accru et stable aux organismes facilite la réalisation de la mission des organismes, de leurs objectifs et de leurs activités artistiques.
- Un financement de base accru et stable aux organismes assure l'actualisation et le développement des pratiques tant artistiques que de gestion et permet de renouveler l'offre artistique proposée. Il encourage également la réalisation et l'instauration d'activités de sensibilisation et de développement des publics.
- Un financement de base accru et stable aux organismes favorise donc leur consolidation, sans compter qu'il leur permet d'avoir accès à certains programmes d'aide d'autres ministères ou d'autres partenaires subventionnaires, comme les municipalités, et d'obtenir de meilleures conditions auprès des institutions bancaires.
- Un investissement public accru et stable permet à une instance comme le CALQ d'instaurer de nouveaux programmes correspondant à l'évolution des besoins et des pratiques des artistes et des organismes : bourses pour la relève, accueil d'artistes et de productions provenant de l'étranger, circulation des œuvres au Québec et à l'étranger, résidences, etc.
- Un investissement public accru et stable permet également de mettre en place des mesures spécifiques favorisant l'occupation culturelle du territoire québécois. Par exemple, des ententes de partenariat d'une durée de trois ans ont été conclues entre le CALQ, des conférences régionales des élus et des municipalités. Ces ententes sont minimalement dotées d'une enveloppe budgétaire annuelle de 100 000 \$ financée à parts égales entre le CALQ et les partenaires. Elles permettent d'injecter des sommes additionnelles pour le financement des arts et des lettres en région. Ces ententes répondent à des besoins spécifiques identifiés par chacune des régions.
- L'effet de levier associé au financement public est aussi notable dans le cas du programme Placements Culture. L'accès à ce programme est toutefois limité dans la mesure où il s'adresse à des organismes ayant atteint un niveau de consolidation suffisant pour procéder aux investissements et à l'instauration des pratiques de gestion nécessaires. L'accès à ce programme correspond pour plusieurs organismes aux résultats d'une démarche d'action s'étalant sur plusieurs années. Pour une majorité d'organismes du secteur des arts et des lettres, ce programme apparaît cependant comme un facteur potentiel de diversification du financement. Combiné au financement au fonctionnement, l'accroissement du financement privé qu'il permet, peut contribuer à la consolidation financière de certains organismes.

Un investissement public accru et récurrent a donc des effets multiplicateurs déterminants sur la vitalité et la pérennité du secteur. En plus d'avoir des impacts positifs sur l'amélioration de la situation socioéconomique des artistes et des travailleurs du secteur, il contribue à la consolidation et au développement de nouvelles sources de revenus pour les organismes sur tout le territoire québécois. L'incertitude, la fragilité et la précarité financières des organismes sont donc diminuées

et il est alors plus facile de procéder à l'amélioration des conditions de recherche, de création, de production et de diffusion des œuvres.

4.2.3 Repenser le financement public

Les besoins économiques et financiers estimés pour permettre une consolidation financière du secteur des arts et des lettres correspondent minimalement à une injection annuelle et récurrente de quelque 50 millions \$ par le gouvernement du Québec dans le secteur des arts et des lettres. Le principal interlocuteur du gouvernement du Québec dans ce domaine étant le CALQ, son budget récurrent total devrait conséquemment être augmenté de 40 millions \$.

L'état de la situation actuelle du secteur commande des investissements publics immédiats nécessaires pour juguler le processus d'implosion dans lequel se trouve le secteur des arts et des lettres. Le CALQ procède actuellement à une révision complète de ses programmes, tandis que la Ministre Saint-Pierre annonçait récemment l'injection de six millions \$ additionnels récurrents pour le CALQ au 1er avril 2008.

Historiquement le M.A.L. a toujours demandé que le budget récurrent du CALQ soit porté à 90 millions \$. Cette somme n'a toutefois pas été indexée ni réévaluée depuis 2000 alors que les besoins associés à l'évolution et la transformation du secteur ont crû. L'obtention de ce budget pour le CALQ permettrait toutefois au secteur de sortir la tête de l'eau, c'est-à-dire de stopper momentanément le phénomène de recul.

Le niveau de financement ne constitue toutefois qu'une partie de la problématique. Déjà entamé par différents milieux à travers la tenue récente de grands exercices, une réflexion de fond concernant l'ensemble du secteur est nécessaire pour notamment repenser les modes et les formes d'aides publiques qui pourraient plus efficacement soutenir l'essor du secteur.

Les premiers ministres du Québec des trente dernières années ont tous reconnu la culture comme une assise fondamentale pour la société québécoise. Récemment était réaffirmé par le gouvernement libéral au pouvoir le rôle de la vitalité culturelle du Québec dans l'affirmation de l'identité et l'enrichissement de la vie de tous les Québécois. Rôle qui forme le premier axe de la *Politique de la culture du Québec* adopté en 1992. Au cœur de cette *Politique* apparaît également la création, qu'on qualifie d'élément essentiel au développement des arts et de la culture, ainsi que l'accès et la participation des citoyens à la culture. À ces égards, la *Politique* est dotée d'une série d'orientations qui, 15 ans après son adoption, constituent toujours des défis pour le secteur des arts et des lettres. Une actualisation de cette *Politique* pourrait constituer une occasion de réfléchir de façon constructive à l'avenir de ce secteur.

5. UN SECTEUR À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le secteur des arts et des lettres est aux prises avec des impératifs majeurs qui commandent des investissements immédiats. Il ne peut être entretenu dans une logique de survie sans que des effets néfastes apparaissent. L'accroissement du financement public n'est certes pas la seule solution aux défis actuels du secteur des arts et des lettres. Toutefois, la nécessité de travailler sur la base d'engagements financiers gouvernementaux suffisants et continus, établis dans une vision à long terme de développement et de compétitivité, apparaît comme un levier essentiel pour l'existence et l'essor du secteur.

L'investissement public dans le secteur des arts et des lettres ne peut être évalué par la seule loupe des retombées économiques. Bien sûr, les organismes soutenus par le gouvernement du Québec contribuent à l'essor économique du Québec par les revenus générés, les emplois créés, les cachets, les droits et les salaires versés. Les budgets consacrés au secteur des arts et des lettres représentent une portion très modeste des dépenses gouvernementales et les arts et les lettres constituent un secteur où, globalement, il demeure peu onéreux de créer de l'emploi.

Les bénéfices sociaux des arts et des lettres sont d'autant plus significatifs qu'ils sont reconnus nécessaires pour une société comme le Québec. Les arts et les lettres constituent un facteur de cohésion et de différenciation pour le Québec. En plus de contribuer à l'enrichissement des individus et de la société, ils sont des véhicules d'échanges, de promotion et de rayonnement du Québec à l'échelle internationale. Sans compter qu'ils permettent d'attirer des gens de talent ainsi que des investisseurs.

Le sous-financement chronique des arts et des lettres met en péril le secteur. Il commande tant des investissements immédiats que l'affirmation d'une vision à long terme. Cette dernière doit permettre de dépasser l'actuelle perpétuation d'un modèle et d'un niveau de financement public qui ne permet pas d'avancées majeures. Celles-ci seraient déterminantes et durables quant à l'intégration des nouvelles réalités et à l'amélioration des conditions de pratique et de vie des artistes, des artisans, des écrivains et des travailleurs du secteur des arts et des lettres.

ANNEXE 1 : Table d'indexation selon l'indice des prix à la consommation (IPC)

Année	Taux d'inflation	Indexation
1994		100,0
1995	1,8%	101,8
1996	1,6%	103,4
1997	1,5%	105,0
1998	1,4%	106,4
1999	1,5%	108,0
2000	2,5%	110,7
2001	2,3%	113,3
2002	2,0%	115,6
2003	2,5%	118,4
2004	2,0%	120,8
2005	2,3%	123,6
2006	1,6%	125,6

Source : Statistique Canada, indice d'ensemble pour le Québec

ANNEXE 2 : Évaluation des besoins financiers

En 2000, le Groupe DBSF évaluait les besoins financiers immédiats des arts de la scène à 57,3 millions \$⁴⁵. Plusieurs études avaient précédemment mis en lumière les effets du sous-financement des organismes et des artistes des arts de la scène, mais peu avaient été en mesure d'évaluer son importance. En dépassant l'état du constat général, l'étude évaluait à partir d'une méthodologie rigoureuse quel était l'ordre de grandeur de ce sous-financement. Cette évaluation factuelle prenait en compte la structure du secteur des arts de la scène et ne visait donc pas à offrir un travail ou un revenu à tous les artistes ni même à accroître l'offre artistique.

En 2007, nous reproduisons, dans le cadre de la présente étude, cette méthode d'évaluation mais pour les huit secteurs d'activité des arts et des lettres représentés par le M.A.L. De manière similaire à la méthode retenue en 2000 dans l'étude réalisée pour l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, cet exercice est fait selon une méthode uniforme et cohérente s'appuyant sur les informations statistiques et économiques disponibles notamment au CALQ, au Conseil des Arts du Canada (CAC), à la SODEC, au MCCCCF, à l'Observatoire de la culture et des communications, à Patrimoine canadien et plus généralement à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et à Statistique Canada. L'estimation s'appuie sur les plus récentes données disponibles :

- Les données sur la rémunération selon le statut et les catégories d'emploi sont issues du : *Constats du CALQ, L'emploi et la rémunération des organismes artistiques en 2003-2004, numéro 11, mars 2006*. Les données couvrent l'ensemble des organisations soutenues au fonctionnement par le CALQ. Contrairement au Groupe DBSF qui avait bénéficié d'un décompte effectué par le CALQ, nous avons dû travailler avec des données datant de trois ans. Nous indexons nos résultats sur l'IPC pour fournir une évaluation en dollars de 2006-2007.
- Les données sur les dépenses des organismes sont également issues du : *Constats du CALQ, L'emploi et la rémunération des organismes artistiques en 2003-2004, numéro 11, mars 2006*. Les données couvrent l'ensemble des organisations soutenues au fonctionnement par le CALQ, soit 329 organismes regroupant des associations professionnelles, regroupements nationaux et organismes de services (25 organismes), des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques (63 organismes), des diffuseurs spécialisés en arts de la scène et en littérature (41 organismes), des événements nationaux et internationaux (27 organismes), des périodiques culturels (27 organismes) et des organismes de production en arts de la scène (146 organismes).
- Les données sur le financement du CAC proviennent de : *Financement aux artistes et organismes artistiques au Québec, 2006-2007, Unité de la recherche -*

⁴⁵ Daigle, Pascale & Saire, Pierre-Olivier, Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre, Groupe DBSF, pour le compte de l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, janvier 2000, 96 p

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

Conseil des Arts du Canada et du décompte Subventions par programme et par province ou territoire en 2006-2007.

- Les données sur le niveau de rémunération au Québec sont issues de la série produite par l'ISQ : *Rémunération hebdomadaire moyenne des employés selon diverses caractéristiques, moyennes annuelles, Québec, 1997 à 2006 (en dollars courants)*.
- Les données sur les subventions au projet, les bourses et les programmes du CALQ sont issues du *Rapport annuel 2006-2007* de l'organisme et d'informations transmises par les gestionnaires des programmes.
- Les données sur les programmes de la SODEC sont issues du *Rapport annuel de gestion 2006-2007 de la SODEC*.
- Les données sur les programmes de soutien financier du MCCCCF sont issues de son *Rapport annuel de gestion 2006-2007*.
- Les données sur le Programme de consolidation des arts et du patrimoine (PCAPC) et Présentation des arts Canada (PAC) de Patrimoine canadien ont été transmises par les gestionnaires des programmes.

L'évaluation économique des besoins pour 2007 correspond à la **consolidation financière** des disciplines représentées par le M.A.L. L'évaluation des besoins financiers distingue notamment les sommes additionnelles nécessaires pour que :

- les personnes travaillant dans les différentes disciplines bénéficient d'une rémunération conforme à leurs contributions et leurs compétences ;
- les organismes disposent des ressources humaines et matérielles suffisantes pour maintenir la qualité de leurs prestations ;
- les principaux programmes d'aide et de soutien existants remplissent normalement et équitablement leurs mandats.

La réalité des milieux des arts et des lettres est hétérogène. Les méthodes de calcul s'appuyant souvent sur des moyennes pour de grands ensembles dépassant les frontières disciplinaires ou sectorielles ne peuvent traduire cette diversité dans le détail. **La méthode de calcul n'induit pas de responsabilité quant aux sources de financement ni de clé de répartition des sommes à verser selon les disciplines.**

Les informations disponibles limitent la précision de notre évaluation. De plus, certaines demandes d'information auprès d'organismes gouvernementaux n'ont pas reçu de réponses. **L'estimation proposée fournit donc un ordre de grandeur sur les besoins financiers non comblés pour la période de référence 2006-2007.**

1. Les paramètres de l'estimation

À toutes les étapes de l'analyse, la prudence et des choix conservateurs ont prévalu afin d'établir les paramètres de l'estimation. Les besoins économiques sont estimés en fonction de la situation qui prévaut actuellement dans le secteur des arts et des lettres. L'absence de données financières spécifiques rend impossible l'établissement de paramètres catégoriques. L'estimation s'appuie sur les plus récentes données disponibles.

La démarche est analytique. Cette stratégie est nécessaire du fait de l'absence de sources d'information exhaustive et vise à obtenir les estimés les plus précis possible en fonction des données disponibles. Lorsque des paramètres ont du être fixés, la démarche a consisté à valider les informations issues de notre étude auprès des représentants des milieux des arts et des lettres et des organismes subventionnaires.

1.1 Les organismes des arts et des lettres subventionnés au fonctionnement

Dans le cas des organismes subventionnés au fonctionnement, les informations disponibles ont permis de distinguer les effets d'un rattrapage salarial et ceux de la consolidation des ressources.

1.1.1 *Le rattrapage salarial*

En considérant la composition du personnel permanent des organismes subventionnés au fonctionnement par le CALQ ainsi que les salaires moyens reçus et en tenant compte du degré de compétence et de qualification nécessaire et reconnu aux corps de métier, nous avons établi les paramètres d'un rattrapage salarial⁴⁶. Ce rattrapage a été calculé en attribuant, en fonction du niveau de compétences offertes et nécessaires des populations professionnelles, une rémunération moyenne qui correspond au revenu d'emploi moyen au Québec pour les personnes ayant atteint un niveau de scolarité universitaire comparable, soit 46 186 \$ en 2003 selon l'ISQ.

Ce taux n'a pas été appliqué uniformément. Seulement un pourcentage des populations professionnelles — déterminé en fonction du degré de qualification nécessaire pour le secteur professionnel — s'est vu attribuer le niveau de rémunération moyen des personnes ayant atteint un niveau de scolarité universitaire au Québec. Le reste de la population ciblée conserve un niveau de rémunération moyen inchangé. Ainsi, si 50 % du personnel artistique permanent des artistes et interprètes méritent un niveau de rémunération moyen de 46 186 \$, les 50 % restant conservent un niveau de rémunération moyenne inchangé soit 26 112 \$. Dans le cas du personnel d'accueil, l'ensemble des employés conserve un niveau de rémunération inchangé de 21 732 \$ qui tient compte du faible niveau de qualification nécessaire pour accomplir ce type de tâches.

⁴⁶ Naturellement, cette méthode uniforme et globale pourrait être améliorée en considérant les qualifications nécessaires selon chaque poste et en tenant compte de la diversité des réalités disciplinaires. L'information disponible ne permettait pas d'adopter cette approche dans le cadre de la présente étude.

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

Le tableau suivant indique le pourcentage des employés auxquels a été attribué un niveau de rémunération de 46 186 \$ et l'effet sur le niveau de rémunération moyen du personnel permanent.

Tableau A – Effets du rattrapage salarial sur le niveau de rémunération moyen du personnel permanent des organismes subventionnés au fonctionnement par le CALQ (en dollar de 2003-2004)

	Rémunération moyenne ⁴⁷	Taux de rattrapage	Salaire moyen après rattrapage
Personnel artistique			
Direction artistique, metteur en scène, chorégraphe, commissaire, rédacteur en chef, etc.	31 293 \$	100%	46 186 \$
Artistes et interprètes	26 112 \$	50%	36 149 \$
Concepteurs (éclairages, costumes, etc.)	20 038 \$	30%	27 882 \$
Rédacteur, collaborateur, traducteur, etc.	18 437 \$	30%	26 762 \$
Autres	21 337 \$	30%	28 792 \$
Personnel de production et diffusion			
Directeur, responsable ou coordonnateur	27 142 \$	100%	46 186 \$
Personnel technique (régisseur, monteur, équipe de scène, etc.)	22 532 \$	50%	34 359 \$
Réviseur, graphiste, photographe, etc.	13 535 \$	30%	23 330 \$
Autres	27 845 \$	30%	33 347 \$
Personnel administratif			
Directeur général, directeur administratif, etc.	34 103 \$	100%	46 186 \$
Soutien administratif (secrétariat, comptable, adjoint, etc.)	23 013 \$	30%	29 965 \$
Autres	25 182 \$	30%	31 483 \$
Autre personnel de gestion			
Campagne de financement	28 941 \$	40%	35 839 \$
Personnel de communication et mise en marché	25 191 \$	30%	31 489 \$
Personnel relatif à l'accueil (billetterie, etc.)	21 732 \$	0%	21 732 \$

Source : *Constats du CALQ, L'emploi et la rémunération des organismes artistiques en 2003-2004, numéro 11, mars 2006*

Le salaire moyen après le rattrapage salarial s'élève à environ 36 900 \$ de 2003-2004, soit un niveau de rémunération comparable à celui de l'ensemble de la population québécoise pour le même statut d'emploi permanent (35 000 \$). Compte tenu du degré de compétences et de formation nécessaire et constaté dans le secteur des arts et des lettres, le rattrapage salarial proposé paraît conservateur.

⁴⁷ Ces montants correspondent à la moyenne des 329 organismes et ne rendent pas compte de l'importante diversité des niveaux de rémunération selon les organismes, les disciplines et les domaines.

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

Le personnel permanent ne représente que 46 % de l'ensemble des salaires et cachets versés par les organismes des arts et des lettres. Les travailleurs autonomes et occasionnels ne bénéficient généralement ni d'une sécurité de revenu comparable ni d'un niveau de revenus similaire.

Nous avons appliqué le taux de rattrapage salarial calculé pour le personnel permanent selon la division fonctionnelle (artistique, production et diffusion, personnel administratif, personnel de gestion, etc.) aux montants des salaires et cachets versés aux travailleurs autonomes et occasionnels. Le rattrapage salarial calculé correspond à une progression du niveau des salaires et cachets versés et non à un accroissement du volume de travail offert.

1.1.2 La consolidation des ressources

La consolidation des ressources correspond à l'augmentation du volume des emplois et des dépenses matérielles nécessaires pour que les organismes des arts et des lettres soient en mesure de maintenir la qualité de leurs prestations.

Le niveau de référence pour les ressources humaines correspond au total des rémunérations et cachets après le rattrapage salarial. Le taux de consolidation des ressources humaines est estimé à 15 %. Par exemple, cette progression de 15 % équivaut à l'ajout d'une personne dans le cas d'une équipe de sept personnes.

Le niveau de référence des dépenses matérielles correspond au total des dépenses pour l'exercice 2003-2004 duquel est soustrait le total des salaires et cachets versés pour l'exercice 2003-2004. Le taux de consolidation des dépenses est fixé à 20 %. Cette évaluation se base sur les informations recueillies via les représentants des disciplines étudiées.

Les sommes nécessaires à la consolidation des activités et au rattrapage salarial coïncident avec les besoins financiers immédiats des organismes des arts et des lettres subventionnés au fonctionnement par le CALQ.

1.1.3 L'indexation des besoins

Les sommes nécessaires à la consolidation des activités et au rattrapage salarial sont celles de 2003-2004. Pour évaluer les besoins en 2006-2007, nous avons indexé le montant en dollar de 2003-2004 sur l'IPC (annexe 1).

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

1.2 Les organismes des arts et des lettres subventionnés au projet

La situation financière des organismes subventionnés au projet est au moins aussi difficile que celle des organismes subventionnés au fonctionnement. Nous avons appliqué des règles de rattrapage salarial et de consolidation des ressources identiques.

Tableau B – Taux de réponse en nombre et en dollars pour les projets de production en arts de la scène en 2006-2007 au CALQ

	Projets demandés		Projets soutenus		Taux de réponse	
	Nb	\$	Nb	\$	Nb	\$
Arts du cirque	7	225 820	3	57 500	42,9%	25,5%
Arts multidisciplinaires	8	253 000	4	122 700	50,0%	48,5%
Danse	54	1 190 570	14	313 335	25,9%	26,3%
Musique	77	2 019 186	37	547 889	48,1%	27,1%
Théâtre	103	2 253 162	38	756 000	36,9%	33,6%
Total	249	5 941 738	96	1 797 424	38,6%	30,3%

Source : Décompte du CALQ, 2007

Le CALQ répond favorablement à 39 % des demandes de subventions au projet en nombre et à 30 % de ces demandes en dollars. Ce taux d'acceptation résulte plus de la capacité de financement du CALQ que de la qualité des projets soumis (règle du mérite). Cette iniquité traduit dans les faits un besoin financier supplémentaire qui se répercute sur les organismes. Nous appliquerons donc une règle d'équité afin de comptabiliser ces besoins financiers.

1.2.1 Le rattrapage salarial et la consolidation des ressources

Nous ne disposons pas d'information sur le niveau des dépenses de l'ensemble des organismes subventionnés au projet. Selon un sondage effectué dans le cadre de l'étude⁴⁸ du Groupe DBSF en 2000, les subventions au projet du CALQ représentent en moyenne quelque 20 % des revenus des organismes. Nous avons donc fait l'hypothèse que cette composition des revenus s'applique toujours à l'ensemble des organismes subventionnés au projet de production par le CALQ. À partir du montant des subventions au projet du CALQ, nous avons estimé l'ensemble des revenus des organismes subventionnés au projet.

Les subventions au projet considérées sont uniquement celles des projets de production des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la danse, de la musique et du théâtre recensées dans le rapport annuel 2006-2007 du CALQ.

Les sommes nécessaires pour consolider les activités et effectuer un rattrapage salarial sont évaluées en appliquant le ratio calculé pour les organismes artistiques subventionnés au fonctionnement. Le niveau de référence est l'ensemble des revenus des organismes subventionnés au projet.

⁴⁸ Daigle, Pascale & Saire, Pierre-Olivier, Étude sur la situation et les besoins financiers des artistes, des travailleurs et des organismes professionnels des disciplines de la danse, de la musique et du théâtre, Groupe DBSF, pour le compte de l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, janvier 2000, 96 p

1.2.2 La règle d'équité

Le CALQ répond favorablement à 30 % des demandes de subventions au projet en dollars. Les ressources financières limitées du CALQ expliquent la faiblesse de ce taux. Pour rendre plus équitable l'attribution des subventions (c'est-à-dire sous la contrainte principale du mérite), nous avons porté le taux d'acceptation à 50 % soit une progression des deux tiers (66 %) du montant total de subventions au projet du CALQ.

Les besoins financiers des organismes qui, selon la règle d'équité auraient dû recevoir une subvention au projet, sont calculés de la même manière que les organismes subventionnés au projet (rattrapage salarial et consolidation des ressources). À ce montant, nous ajoutons les subventions au projet du CALQ qui n'ont pas été versées.

1.3 Les bourses

Contrairement aux organismes subventionnés au fonctionnement et au projet, les boursiers reçoivent généralement leur bourse d'un seul organisme subventionnaire. Pour couvrir l'ensemble de la population des boursiers, il est donc nécessaire de prendre en compte l'ensemble des organismes qui offrent des bourses. Pour les fins de la simulation, nous prendrons en compte les sommes versées par les deux principaux organismes qui distribuent des bourses dans le secteur des arts et des lettres au Québec, soit le CAC et le CALQ.

Les ressources financières limitées, au regard des besoins, des organismes qui attribuent des bourses font que les montants sont insuffisants et que le taux de réponses favorables demeure faible. Par exemple, en 2006-2007, le montant moyen des bourses du CALQ est de 7 900 \$ et le taux d'acceptation des demandes de 27 %.

1.3.1 La consolidation des bourses

Le montant des bourses varie considérablement en fonction des projets soumis. Mais les sommes attribuées correspondent rarement aux besoins financiers constatés. Dans de nombreux cas, le montant versé ne permet même pas de couvrir adéquatement les frais de subsistance des boursiers. Le taux de consolidation du montant des bourses a été fixé à 50 % : le montant moyen des bourses du CALQ serait alors de 11 850 \$. Ce montant moyen paraît davantage réaliste tout en demeurant conservateur.

1.3.2 La règle d'équité

Le CALQ et le CAC répondent favorablement à moins de 30 % des demandes. Les ressources financières limitées du CALQ et du CAC expliquent la faiblesse de ces taux. Pour rendre plus équitable l'attribution des bourses (c'est-à-dire sous la contrainte principale du mérite), nous avons doublé les taux d'acceptation pour les porter à environ 60 %.

Les besoins financiers des boursiers correspondent aux sommes nécessaires pour consolider le montant des bourses auxquelles s'ajoutent les bourses à verser selon la règle d'équité. Le montant de ces dernières est calculé sur la base des montants consolidés.

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

1.4 Les autres programmes d'aide et de soutien

Au-delà du soutien au fonctionnement et au projet de production des organismes et des bourses, il existe plusieurs autres programmes d'aide et de soutien qui ne sont pas en mesure de remplir adéquatement leurs objectifs faute de ressources financières suffisantes.

Les principaux programmes d'aide et de soutien des arts et des lettres ont été identifiés. Le montant de référence est dans la plupart des cas le budget du programme pour l'année 2006-2007.

Tableau C – Budgets des principaux programmes d'aide et de soutien destinés au secteur des arts et des lettres du Québec

	Principaux programmes d'aide et de soutien	Montant de référence
CALQ	Circulation des spectacles au Québec	856 000 \$
	Circulation d'activités et de spectacles littéraires	48 000 \$
	Diffusion des arts de la scène hors-Québec	2 441 620 \$
	Accueil des spectacles étrangers	469 400 \$
	Promotion de la littérature et du conte	312 000 \$
	Promotion et diffusion des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de l'architecture	739 668 \$
	Placement Culture	6 802 250 \$
SODEC	Pour l'ensemble des programmes	na
MCCCF	Diffuseurs pluridisciplinaires en arts de scène	9 938 200 \$
CAC	Évaluation <i>ad hoc</i>	9 500 000 \$
Patrimoine canadien	Programme de consolidation des arts et du patrimoine (PCAPC)	5 617 628 \$
	Présentation des arts Canada	7 421 724 \$
	Routes commerciales	nd
MAECI	Diffusion internationale	nd
Total		44 146 490 \$

Dans le cas de la SODEC, les programmes ne sont pas spécifiques au secteur des arts et des lettres. L'estimation des besoins se fera donc sur la base d'une évaluation faite en 2004 par les disciplines concernées soit 5 millions \$. Cet estimé apparaît conservateur et il demanderait à être réévalué. Toutefois, ce travail dépasse le cadre de cette étude et nous reproduisons le montant calculé en 2004 pour notamment rappeler qu'il y a des besoins particuliers envers la SODEC.

Pour le CAC, le montant des programmes a été estimé à 9,5 millions \$ en déduisant du total des sommes versées (44,5 millions \$) au Québec, les subventions aux artistes et les aides au fonctionnement. Pour Patrimoine canadien, trois programmes ont été ciblés. Le montant pour *Routes commerciales* n'a pu nous être fourni. C'est également le cas pour le soutien à la *Diffusion internationale* du ministère des Affaires étrangères et Commerce international du Canada. Comme ces montants n'étaient pas

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

disponibles (nd), ils ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des besoins. Ce choix est conservateur et tend à sous-estimer les besoins calculés.

Pour chacun des programmes, afin de rendre plus efficaces les programmes et plus équitable l'attribution des fonds, une hausse du taux d'acceptation est proposée. Ce pourcentage tient compte du pourcentage d'acceptation actuelle des demandes, de la nature des programmes et de l'ampleur des besoins. Ces paramètres ont pu être fixés suite aux informations analysées et de nombreuses discussions avec les représentants des milieux. Cette méthode est non applicable (na) dans le cas de la SODEC et quand les montants de référence ne sont pas disponibles.

Tableau D – Progression du taux d'acceptation des principaux programmes d'aide et de soutien destinés au secteur des arts et des lettres du Québec

	Principaux programmes d'aide et de soutien	Progression du taux d'acceptation
CALQ	Circulation des spectacles au Québec	100%
	Circulation d'activités et de spectacles littéraires	100%
	Diffusion des arts de la scène hors-Québec	100%
	Accueil des spectacles étrangers	100%
	Promotion de la littérature et du conte	100%
	Promotion et diffusion des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de l'architecture	75%
	Placement Culture	50%
SODEC	Pour l'ensemble des programmes	na
MCCCF	Diffuseurs pluridisciplinaires en arts de scène	50%
CAC	Évaluation <i>ad hoc</i>	50%
Patrimoine canadien	Programme de consolidation des arts et du patrimoine (PCAPC)	50%
	Présentation des arts Canada	50%
	Routes commerciales	na
MAECI	Diffusion internationale	na

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

2. L'estimation des besoins économiques immédiats

Compte tenu du caractère conservateur des hypothèses retenues pour estimer les besoins financiers, les sommes calculées doivent être interprétées comme une exigence immédiate et minimale pour consolider le secteur des arts et des lettres.

2.1 Les organismes des arts et des lettres subventionnés au fonctionnement

Le rattrapage salarial des organismes des arts et des lettres subventionnés au fonctionnement équivaut à un besoin financier de plus de 40 millions \$.

Tableau E – Besoins financiers des organismes du secteur des arts et des lettres subventionnés au fonctionnement, en dollars de 2003-2004 et de 2006-2007

	Référence	Rattrapage salarial	Consolidation des ressources	Montant nécessaire	Besoins financiers
Personnel permanent	48 556 941 \$	17 669 644 \$	9 933 988 \$	76 160 573 \$	27 603 632 \$
Personnel temporaire	56 550 405 \$	22 620 162 \$	11 875 585 \$	91 046 152 \$	34 495 747 \$
Autres dépenses	111 919 954 \$		22 383 991 \$	134 303 945 \$	22 383 991 \$
Total (en dollar de 2003-2004)	217 027 300 \$	40 289 806 \$	44 193 564 \$	301 510 670 \$	84 483 370 \$
Total indexé (en dollar 2006-2007)				319 648 153 \$	89 565 497 \$

La consolidation des ressources humaines et matérielles des organismes des arts et des lettres subventionnés au fonctionnement équivaut à un besoin financier de plus de 44 millions \$. Les besoins financiers totaux s'élèvent donc à 84,5 millions \$. Ces résultats correspondent à l'année 2003-2004, en indexant ces résultats sur l'IPC, les besoins sont estimés à 89,5 millions \$ de 2006-2007. Sur la base de la méthode de calcul retenue, le sous-financement des organismes affecte prioritairement les ressources humaines qui représentent près des trois quarts des besoins financiers immédiats de l'ensemble des organismes subventionnés au fonctionnement soit près de 66 millions \$.

Tableau F – Besoins financiers des organismes des arts et des lettres subventionnés au fonctionnement selon le type de dépenses, en dollars de 2003-2004 et de 2006-2007

	Montant de référence	Montant nécessaire	Besoins financiers en dollars de 2003-2004	Besoins financiers en dollars de 2006-2007	
Consolidation des ressources humaines	105 107 346 \$	167 206 725 \$	62 099 379 \$	65 834 989 \$	74%
Consolidation des autres dépenses	111 919 954 \$	134 303 945 \$	22 383 991 \$	23 730 508 \$	26%
Total	217 027 300 \$	301 510 670 \$	84 483 370 \$	89 565 497 \$	100%

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

2.2 Les organismes du secteur des arts et des lettres subventionnés au projet

Le rattrapage salarial ainsi que la consolidation des ressources humaines et matérielles des organismes des arts et des lettres subventionnés au projet équivaut à un besoin financier de 12,5 millions \$. Rappelons que les subventions au projet considérées sont uniquement celles des projets de production des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la danse, de la musique et du théâtre recensées dans le rapport annuel 2006-2007 du CALQ.

Tableau G – Rattrapage salarial et consolidation des ressources des organismes des arts de la scène subventionnés au projet, en dollars

Projets de production	Montant de référence	Total estimé des revenus	Montant des dépenses consolidées	Besoins financiers
Danse	313 335 \$	1 566 675 \$	2 176 543 \$	609 868 \$
Arts multidisciplinaires	122 700 \$	613 500 \$	852 320 \$	238 820 \$
Arts du cirque	57 500 \$	287 500 \$	399 417 \$	111 917 \$
Musique	547 889 \$	2 739 445 \$	3 805 843 \$	1 066 398 \$
Théâtre	756 000 \$	3 780 000 \$	5 251 461 \$	1 471 461 \$
Total	1 797 424 \$	8 987 120 \$	12 485 584 \$	3 498 464 \$

La progression du taux d'acceptation (règle d'équité) pour que le CALQ réponde favorablement à 50 % des demandes de subventions au projet en dollars, correspond à des besoins financiers supplémentaires de près de 3,5 million \$. Les besoins financiers totaux des organismes des arts et des lettres subventionnés au projet s'élèvent à près de 7 millions \$.

2.3 Les bourses

Le rattrapage de la valeur du montant des bourses accordées dans le secteur des arts et des lettres équivaut à un besoin financier de près de 5 millions \$.

Tableau H – Consolidation du montant des bourses accordées dans le secteur des arts et des lettres

	Montant de référence	Rattrapage de la valeur	Règle d'équité	Montant nécessaire	Besoins financiers
CALQ					
Arts visuels, arts médiatiques, métiers d'art et architecture	4 819 517 \$	1 445 855 \$	2 506 149 \$	8 771 521 \$	3 952 004 \$
Arts de la scène	2 790 883 \$	837 265 \$	1 451 259 \$	5 079 407 \$	2 288 524 \$
Littérature	1 604 767 \$	481 430 \$	834 479 \$	2 920 676 \$	1 315 909 \$
CAC					
Financement aux artistes individuels au Québec	7 377 347 \$	2 213 204 \$	3 836 220 \$	13 426 772 \$	6 049 425 \$
Total bourses	16 592 514 \$	4 977 754 \$	8 628 107 \$	30 198 375 \$	13 605 861 \$

Étude sur les défis et les besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres

Rapport final | janvier 2008

La progression du taux d'acceptation (règle d'équité) correspond à des besoins financiers supplémentaires de plus de 8,5 millions \$. Les besoins financiers totaux pour les bourses accordées dans le secteur des arts et des lettres s'élèvent à plus de 13,5 millions \$.

2.4 Les autres programmes d'aide et de soutien

La consolidation des autres principaux programmes d'aide et de soutien destinés au secteur des arts et des lettres du Québec représente des besoins financiers de près de 29 millions \$.

Tableau I – Besoins financiers reliés aux principaux programmes d'aide et de soutien destinés aux arts et aux lettres au Québec

Principaux programmes d'aide et de soutien		Montant de référence	Besoins financiers
CALQ	Circulation des spectacles au Québec	856 000 \$	856 000 \$
	Circulation d'activités et de spectacles littéraires	48 000 \$	48 000 \$
	Diffusion des arts de la scène hors-Québec	2 441 620 \$	2 441 620 \$
	Accueil des spectacles étrangers	469 400 \$	469 400 \$
	Promotion de la littérature et du conte	312 000 \$	312 000 \$
	Promotion et diffusion des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de l'architecture	739 668 \$	554 751 \$
	Placement Culture	6 802 250 \$	3 401 125 \$
SODEC	Pour l'ensemble des programmes	-	5 000 000 \$*
MCCCF	Diffuseurs pluridisciplinaires en arts de scène	9 938 200 \$	4 500 000 \$
CAC	Évaluation <i>ad hoc</i>	9 500 000 \$	4 750 000 \$
Patrimoine canadien	Programme de consolidation des arts et du patrimoine (PCAPC)	5 617 628 \$	2 808 814 \$
	Présentation des arts Canada	7 421 724 \$	3 710 862 \$
	Routes commerciales	nd	-
MAECI	Diffusion internationale	nd	-
Total		44 146 490 \$	28 852 572 \$

* La méthode de détermination des besoins pour la SODEC est décrite à la page 34.

**Étude sur les défis et les besoins économiques
du secteur québécois des arts et des lettres**

Rapport final | janvier 2008

3. Les besoins économiques et financiers du secteur des arts et des lettres

Les besoins économiques et financiers immédiats du secteur des arts et des lettres au Québec sont estimés à 139 millions \$. Cette évaluation fournit un ordre de grandeur et elle réfère à la période 2006-2007.

Tableau J – Besoins financiers du secteur des arts et des lettres au Québec, arrondi à la centaine de milliers dollars

	Besoins financiers	
Organismes subventionnés au fonctionnement	89 600 000 \$	64%
Organismes subventionnés au projet	7 000 000 \$	5%
Bourses	13 600 000 \$	10%
Programmes d'aide et de soutien	28 900 000 \$	21%
Total	139 100 000 \$	100%